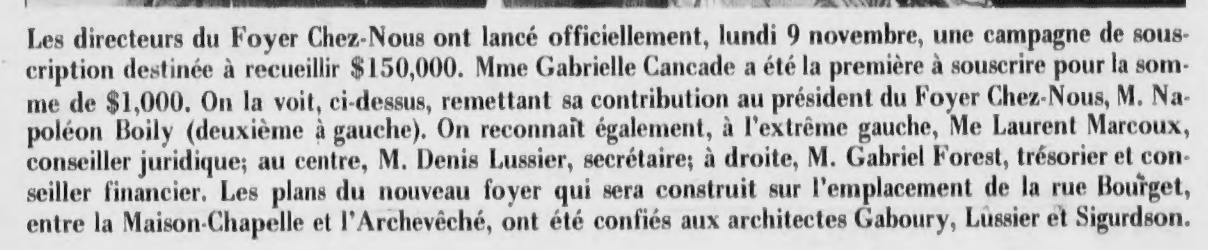
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 33 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 18 NOVEMBRE 1970 — .0¢



Les directeurs du Foyer Chez-Nous ont lancé officiellement, lundi 9 novembre, une campagne de souscription destinée à recueillir $150,000. Mme Gabrielle Cancade a été la première à souscrire pour la somme de $1,000. On la voit, ci-dessus, remettant sa contribution au président du Foyer Chez-Nous, M. Napoléon Boily (deuxième à gauche). On reconnaît également, à l'extrême gauche, Me Laurent Marcoux, conseiller juridique; au centre, M. Denis Lussier, secrétaire; à droite, M. Gabriel Forest, trésorier et conseiller financier. Les plans du nouveau foyer qui sera construit sur l'emplacement de la rue Bourget, entre la Maison-Chapelle et l'Archevêché, ont été confiés aux architectes Gaboury, Lussier et Sigurdson.



M. Albert Lepage, de Ste-Anne, a été élu, dimanche dernier, à la présidence de la Société Franco-Manitobaine. Il succède à M. Etienne Gaboury. Le nouvel exécutif de la S.F.M. se compose en outre de MM. Guy de Margerie, vice-président chargé de l'administration externe (élu pour deux ans); Maurice Gauthier, trésorier (élu pour un an); Lionel Gervais, conseiller représentant les jeunes (élu pour deux ans), Me Michel Monnin, vice-président chargé de l'administration interne, et Mme Simone Lavallée, conseillère, en sont à la deuxième année de leur mandat. Adressant la parole aux congressistes, M. Lepage leur a laissé cette consigne: "L'exécutif seul ne peut rien. Il en dépend totalement de vous, les Franco-Manitobains."

Soupers paroissiaux

Offres d'emploi

Voir les annonces

Une vue de quelques-uns des groupes de discussion au Rallye de la fin de semaine.



Le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Keith Spicer (ci-dessous), était l'orateur invité au banquet du Rallye '70 de la S.F.M. samedi dernier. M. Spicer s'est présenté comme une sorte d'ombudsman linguistique et de vérificateur des droits linguistiques au Canada. Il a affirmé que sa tâche actuelle visait à changer la "façade" linguistique de tous les ministères fédéraux. M. Spicer a cependant ajouté que ses "efforts seraient futiles si les minorités isolées ne souhaitent pas ardemment continuer à vivre et à rayonner en français."



L'animation sociale au service de la communauté franco-manitobaine

Réveil '70 ou un nouvel essor chez les Caisses Populaires du Manitoba

D'avril 1969 à mai 1970, sept colloques ou séminaires de fin de semaine groupèrent plus de 142 personnes de 25 des 39 Caisses Populaires du Manitoba au Centre Culturel de St-Boniface.

Les participants furent d'abord invités à s'interroger sur l'identité de leur Caisse. En d'autres mots: Est-ce qu'ils se considéraient membres d'une caisse populaire de langue française ou d'une "Credit Union"? Il s'agissait donc, avant tout, d'accepter ou de rejeter sa propre identité francophone et celle de sa Caisse. Il aurait été malhonnête de discuter de caisses sans prendre position sur leur identité propre.

L'on aborda ensuite les problèmes qui affectent le plus le mouvement des Caisses Populaires. Voici ce que l'on devait constater:

1) on n'éduque plus les gens au mouvement coopératif; 2) les jeunes n'y participent pas; 3) il y a manque de publicité chez les Caisses Populaires; 4) la population n'a pas confiance dans les Caisses Populaires; 5) les Caisses Populaires ne travaillent pas ensemble; 6) elles n'accordent pas des services uniformes; 7) elles n'offrent pas les mêmes services que les autres institutions financières; 8) leurs gérants ne sont pas entraînés au leadership; le même problème existe au niveau des directeurs; 9) trop de ceux-ci restent attachés à leur poste pour des raisons de prestige; 10) l'administration des Caisses manque souvent d'éthique professionnelle: par exemple, ils manquent de discrétion; 11) les Caisses Populaires ne font pas compétition aux banques et aux fiducies; 12) La Centrale des Caisses ne prévoit pas la formation du leadership dans les caisses locales.

Devant cette liste imposante de problèmes, il parut évident qu'il fallait repenser le rôle de la Caisse Populaire et trouver des moyens de solution. On proposa, entre autres, des cercles d'étude pour les gérants; des cours organisés par la Centrale des Caisses pour les jeunes des écoles; une consultation des experts pour un meilleur investissement des argents; enfin, un organisme central fort et efficace avec des experts en publicité, planification, finance, service légal, perception et vérification interne.

RÉVEIL '70

A la suite de ces séminaires, et devant le malaise profond qui semblait affecter le mouvement des Caisses Populaires, la direction de la Centrale des Caisses décida de passer à l'action. Elle délégua à un comité spécial la tâche de mettre sur pied un programme d'action ayant pour but d'étudier le mouvement des Caisses Populaires, d'en découvrir les problèmes et d'y apporter des hypothèses de solutions.

On invita alors sept caisses à participer à ce programme, à savoir les caisses de St-Adolphe, St-Malo, St-Pierre, La Broquerie, Ste-Anne, St-Boniface et Sts-Martyrs.

Il faut noter que le comité de la Caisse des Sts-Martyrs n'est pas encore en marche. C'est principalement en raison des limites de temps et d'argent que l'on a dû restreindre le choix à sept. En effet, la Centrale avait consacré $15,000 pour un programme impliquant les 39 caisses. En réalité, si l'on avait voulu travailler avec les 39 caisses à la fois, on n'en aurait pas eu assez de deux ou trois ans.

suite à la page 5

STE-AMÉLIE

Souper paroissial

Le dimanche 4 octobre, les paroissiens et leurs amis purent se régaler du succulent souper annuel de la paroisse. Près de 500 convives furent servis.

Quelques parties de Bingo furent jouées au cours de la soirée. Il y eut aussi tirage des billets de loterie ainsi qu'une vente d'un grand nombre d'articles.

Les gagnants à la loterie furent les suivants: Mme Alice Pinette, (couvre-lit); Suzanne Vandepoele, (une coutellerie); Mme George Verhaeghe (une poupée); Richard Grandbois, de Winnipeg, (un tracteur John Deer, miniature); Mme J. Naslbeek, de Ste-Rose, (un coussin).

Durant la soirée, il y eut lecture de la liste des donateurs qui furent aussi remerciés. Merci aussi à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de cette soirée. La somme nette de $786.19 fut réalisée.

AVIS

Le "Christmas Cheer Board" du Grand Winnipeg, comité organisé dans le but de procurer un peu de joie de Noël aux moins fortunés, a ouvert ses bureaux pour la saison des Fêtes.

Les organisations et les citoyens intéressés à contribuer à cette oeuvre de bienfaisance peuvent obtenir de plus amples informations en s'adressant aux bureaux du "Christmas Cheer Board" situés à Maclean House, 730, avenue Alexander, Winnipeg 3, Manitoba. Téléphone: 774-7439.

ST-PIERRE

SOUPER D'AMITIÉ

On est heureux d'annoncer à tous les parents et amis qu'un premier souper paroissial sera servi à St-Pierre, le dimanche 22 novembre, de 4 h 30 à 7 h 30 p.m.

Tous sont cordialement invités à venir goûter à l'excellent repas composé de mets canadiens et, par la même occasion, à saluer leurs nombreux amis. Ce souper sera suivi de musique et de chants. Le prix d'entrée est de $1.50 pour les adultes et de .75 cents pour les enfants, de 2 à 15 ans.

Cette soirée est organisée par les syndics de la paroisse et promet du plaisir pour tous.

Ligue des Femmes Catholiques

Vente de pâtisseries

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de la Cathédrale de St-Boniface organise une vente de pâtisseries à la porte des églises, dimanche prochain, 22 novembre, après les messes de 9 h, 10 h 30, midi et 4 h.

Près de 500 congressistes au Rallye '70







La S.F.M. a rendu hommage, samedi soir, à cinq Franco-Manitobains méritants. On remarque de gauche à droite, M. Etienne Gaboury félicitant Mme Pauline Boutal; et MM. Raymond Bernier, Roland Couture, Antoine Gaborieau et Armand Guenette.

Près de 475 personnes se sont inscrites officiellement au Rallye '70 de la Société Franco-Manitobaine qui s'est tenu à l'Ecole Pierre-Radisson de St-Boniface, samedi et dimanche. Si l'on ajoute à ce nombre la trentaine d'animateurs, de secrétaires et de techniciens qui ont aidé d'une façon ou d'une autre à la marche des discussions, on estime à plus de 500 les participants de ce troisième congrès de la S.F.M.

Les organisateurs ont souligné avec satisfaction le nombre imposant d'étudiants qui ont tenu à prendre part à toutes les activités. On notait d'ailleurs plusieurs figures nouvelles dans l'équipe qui fut chargée de l'organisation même du congrès.

Inauguré vendredi soir par le président sortant de charge, M. Etienne Gaboury, le Rallye '70 fut présenté comme un effort d'introspection et d'échanges interpersonnels sur la famille franco-manitobaine et toutes les questions qui intéressent son épanouissement et son avenir. Les groupes de discussion, restreints à dix personnes chacun, examinèrent des questions très variées: la condition économique de la famille franco-manitobaine; l'éducation; la religion; la sexualité; l'écart des générations; l'intimité conjugale. Ces discussions se limitaient à promouvoir un échange d'opinions et de vues personnelles et n'étaient aucunement orientées vers un plan d'action.

Un montage audio-visuel comportant des projections d'interviews filmées, sur un grand écran ou sur des moniteurs dans les salles de réunion devaient aider les congressistes à amorcer des échanges de vues.

Il y eut d'autre part des colloques ou panels entre autres sur la drogue et sur la psychologie conjugale.

Dimanche après-midi, l'assemblée procéda à l'adoption des rapports de l'exécutif et des divers directorats de la S.F.M. ainsi qu'à l'élection des nouveaux officiers. Quelques résolutions spéciales furent aussi présentées. A noter, en particulier, une requête que la S.F.M. donne son appuie officiel aux parents de la Division scolaire du Cheval-Blanc qui demandent le programme français pour certaines de leurs écoles. L'assemblée adopta aussi une résolution permettant aux étudiants de 9e et 10e années de participer à la nomination des délégués de leur école au congrès de la S.F.M.

La rencontre annuelle des Franco-Manitobains se termina par un spectacle du monologueur Yvon Deschamps au Playhouse.

À ST-JEAN-BAPTISTE

L'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques se compose comme suit: présidente, Mme Arthur Touchette; vice-présidentes, Mmes Roland Sabourin, Roland Marion et Paul Comeault; secrétaire, Mme Henri Benjamin; trésorière, Mme Maurice Tessier. Les responsables des comités sont: Mme Roland Sabourin, recrutement; Mme Roland Marion, spirituel; Mme Laurent Grégoire (père), social; Mme Paul Comeault, loisirs; Mme Edmond Lafond, législation; publicité, Mme René Dupuis.

Le personnel enseignant à l'école élémentaire et intermédiaire comprend: Mme Elise Ayotte, Mme Blanche Beaudette, Mlle Jacqueline Mireault, Mme Paulette Vermette, Mme Marie-Ange Sabourin, Mlle Irène Pilon, Soeur Hélène McCarthy, Mme Elisabeth Fillion, Mme Simone Chartier, Mme Dorothy Trudel, M. Ronald Lagacé, Soeur Yvette Ricard, M. Léo Leclair, Mlle Marilyn Onisko, Soeur Jeanne Beaudoin, Mme Gisèle Dupasquier, Frère Roland Caya, M. Jean-Maurice Lemoine, Mme Diane Keeley, Mme Marguerite Bérard, M. Norman Dupasquier et Soeur Gérard-Ernest.

A l'école secondaire: Frère Gilles Beaudry, Frère R. Caya, Frère Jules Comeault, Soeur Rose-Marie Sherwood, Soeur Simone Parent, Mme Diane Keeley, Soeur Berthe Valcourt, Léo Létourneau, Roger Vermette, Mme Wendy Walnik, Mme Gisèle Dupasquier, Mlle Rose-Marie Loiselle, Jean-Maurice Lemoine, Mme Anita Perron, M. Ron Perron et M. David Maharaj.

M. Marcel Grégoire, fils de M. et Mme Arthur Grégoire, a uni sa destinée à celle de Mlle Irène Collette, fille de M. et Mme Ovila Collette, de Ste-Elisabeth.

M. Philippe Cormier, fils de M. et Mme Germain Cormier, de La Salle, Man., a épousé Mlle Noëlla Lafond, fille de M. et Mme Nestor Lafond, de cette paroisse.



Conseil St-Boniface no 3158

ARBRE DE NOEL

Le mois prochain, nous aurons notre arbre de Noel. La date précise vous sera communiquée plus tard. Dès que possible, faites parvenir le nom et l'âge de vos enfants (limite 10 ans) au frère Henri Lagarde, président des activités familiales, au 160, rue Berry, St-Boniface. Tél.: 247-8022.

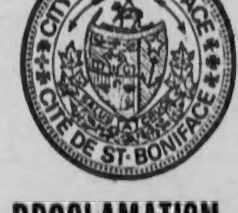
GOUTER-COMMUNION

Quelque chose d'original se prépare pour le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception. Réservez donc ce jour dès maintenant. Le tout sera au Club St-Michel, 541, rue Giroux. D'autres détails suivront.

Après-Tout



Les jeunes du Cent Nons ont communiqué leur entrain à la Soirée-Cabaret de vendredi soir, au Centre St-Louis. De gauche à droite, Jocelyne Moquin, Michèle Freynet et Adèle Verrier.



PROCLAMATION

"SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE"

ATTENDU QUE plusieurs citoyens canadiens éminents ainsi que plusieurs personnes de notre milieu comprennent la valeur de la Sécurité Routière, et

ATTENDU QUE le Premier Ministre, l'Honorable Pierre Elliott Trudeau dans son message à l'occasion de la Semaine de la Sécurité Routière, appuie sur le fait que la nouvelle technologie permettant les alunissages et des voyages prolongés sous l'eau soit appliquées à améliorer la sécurité des automobiles et des routes, et

ATTENDU QUE le succès de la campagne de la Sécurité Routière et son but de réduire le nombre d'accidents de trafic dépend entièrement de la contribution personnelle de tous - tant conducteurs d'automobile que piétons,

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je déclare la période du 1er au 7 décembre 1970

"LA SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE"

et j'incite tout le monde à appuyer la campagne de la Sécurité Routière autant qu'il le peut.

DIEU PROTEGE LA REINE

Edward TURNER
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 12 novembre, 1970.

ÉDITORIAL

un rappel tout à fait opportun

Il aura fallu d'un "Orangiste torontois" (l'expression est de lui) pour venir rappeler aux Franco-Manitobains des vérités vieilles d'au moins soixante ans.

Quand, au banquet du Rallye de la SFM samedi dernier, le commissaire fédéral aux langues officielles, M. Keith Spicer, affirma, avec une franchise presque brutale, que les efforts pour l'expansion du bilinguisme (et plus particulièrement du français) au Canada seront futiles "si les minorités isolées ne souhaitent pas ardemment continuer à vivre et à rayonner français", il ne faisait que reprendre sous une dimension canadienne une parole historique prononcée au Manitoba vers 1916: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre!"

* *

Evidemment, les circonstances ont bien changé depuis soixante ans, surtout avec la loi 113 adoptée cet été.

En effet, qui eût pensé en 1916 qu'un jour viendrait où un "anglo-saxon orangiste de Toronto", parlant un français impeccable et savoureux, donnerait aux Franco-Manitobains pratiquement la même consigne que l'archevêque de St-Boniface confiait jadis à ses ouailles.

Si l'archevêque actuel avait osé réitérer l'autre soir le mot d'ordre de son prédécesseur, il n'est pas exagéré de penser que la majorité des convives se seraient poussés du coude et auraient glissé du coin de la bouche "Encore la même rengaine!". Mais samedi, c'est un anglo-saxon de souche torontoise qui est venu nous rappeler une vérité évidente: alors, la foule s'est levée et l'a ovationné!

Pendant ce temps, alors même que M. Spicer invitait son auditoire à l'honneur, à l'espoir et à la bataille (c'est le terme qu'il a employé) et leur déclarait: "Vous n'avez pas le droit de lâcher!"; au sous-sol, une centaine et plus de jeunes Franco-Manitobains - rejetons, pour la plupart, de ceux qui occupaient la salle du banquet, - s'en donnaient à coeur joie en anglais en attendant impatiemment de danser (?) au son du "rock" américain!

Les temps ont certes changé mais pas au point de rendre inutiles les remarques de M. Spicer. Il ne parlait pas en l'air quand il exhortait de faire des efforts particuliers dans les foyers, les écoles, les cours d'écoles. Il venait de circuler dans quelques-unes de nos écoles dites bilingues et même dans la salle de récréation du Collège de St-Boniface!

* *

Malgré le laisser-aller évident de beaucoup de Franco-Manitobains, M. Spicer n'en croit pas moins que la francophonie soit viable au Manitoba. Il nous en a donné trois raisons. Tout d'abord, noblesse oblige: nous nous devons de rester fidèles à l'héritage et aux traditions reçues. Deuxièmement, nous faisons partie de la communauté francophone mondiale; nous ne pouvons oublier que nous participons "à une des civilisations mondiales les plus répandues et les plus utiles pour le dialogue entre les peuples".

Enfin, la troisième raison qui, selon M. Spicer, doit motiver le maintien et l'épanouissement de la vie française au Manitoba et au Canada, c'est que nous devons être à la face du monde un modèle de dialogue intelligent, dans le respect et peut-être l'amitié, entre partenaires à part égale.

"La bonne entente, de remarquer à ce sujet le commissaire des langues officielles, viendra de la force et du respect de soi-même." M. Spicer voulait dire par là que, la solidarité canadienne étant une "affaire de dignité", il importe que les francophones se tiennent debout, aient tout d'abord assez de force et de dignité pour être eux-mêmes: "Les anglophones, a-t-il ajouté, respectent les gens qui se respectent!"

* *

La population francophone de St-Boniface trouvera bientôt une occasion tout indiquée de mettre à profit les paroles de M. Spicer. En effet, il faudra être présent et ferme quand le bloc de "pseudo-bilingues" cherchera à faire pression sur la Commission scolaire de St-Boniface et à lui imposer ses conditions au sujet de formules d'application de la loi 113 dans certaines écoles de St-Boniface. Il faut éviter tout de même de geler le bilinguisme à ce qu'il a été jusqu'ici dans nos écoles et nos centres. Aux francophones donc de décider si, à St-Boniface et au Canada, l'identité française et la vie en français se limiteront à quelques pièces de théâtre, à quelques airs de boîte à chansons ou encore à quelques affiches sur les édifices fédéraux!

J.-P. A.

Réflexions sur le Rallye

Parlons tout d'abord de la méthode de participation qui s'est résumée presque uniquement à la discussion par groupes de dix, sur une variété de sujets, au choix des congressistes.

On n'avait pas voulu s'orienter vers un programme d'action. On préférait amener les participants à échanger leurs vues personnelles avec beaucoup de franchise et d'ouverture. La formule ne pouvait qu'être frustrante pour les journalistes en mal de déclarations fracassantes et pour ceux que l'activisme démange.

Mais pour les congressistes, ce fut différent. Les jeunes, que tous se sont réjouis à voir si nombreux, ont été surpris de découvrir combien il pouvait être agréable de discuter avec des adultes qui se donnaient la peine d'écouter attentivement leurs points de vue. "Cet écart des générations n'est pas aussi grand qu'on le croit", ont remarqué certains d'entre eux.

Chez les adultes peu habitués à la parole publique et plutôt portés à se recroqueviller dans leur timidité, la discussion en petits groupes restreints a permis à chacun d'extérioriser sa pensée, de sentir avec satisfaction que son opinion personnelle avait une grande importance pour les autres membres du groupe.

Vu de l'extérieur, le Rallye s'est déroulé dans un calme étonnant. D'aucuns diront qu'il ne s'y est rien passé qui vaille. Nous ne sommes pas de cet avis. Quand près de cinq cents jeunes et adultes se rencontrent pendant deux jours pour des échanges très positifs sur des questions aussi sérieuses que la famille, l'éducation, la religion et la vie économique, cela représente tout de même quelque chose de prometteur.

M. Keith Spicer

La causerie de M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles, ne pouvait venir plus à point alors qu'à droite et à gauche l'on se préoccupe de plus en plus concrètement de ce que le bilinguisme doit être dans les faits.

Comme M. Spicer a parlé sans texte, il nous faudra transcrire l'enregistrement avant de pouvoir publier sa causerie. Nous espérons pouvoir le faire la semaine prochaine.

'Renaissance?'

Comme par le passé, le Rallye '70 a eu ses soirées sociales. Il semble bien que, cette année, les organisateurs ont misé sur le bruit. Ce fut particulièrement le cas pour la danse de samedi soir.

Le groupe "Renaissance" (je n'oserais pas lui attribuer le titre d'orchestre) semble s'être donné pour vocation de prostituer le mot "musique" et de lézarder les murs des salles où ils... (j'allais écrire "jouent"!) torturent les oreilles les oreilles les plus blindées!

Sans compter que les "manipulateurs" de ces instruments électroniques, la plupart des étudiants du Collège de St-Boniface, ont semblé prendre un malin plaisir à torturer l'oreille française des convives en lançant des "One – Two Testing" à pleins haut-parleurs!

Pour en revenir à ma critique musicale, j'ai peine à croire que le "rock" poussé à cent décibels soit un signe de renaissance musicale. Cet art qui a pour nom "musique" n'a jamais consisté à enfoncer le tympan et à démolir le crâne de l'auditeur. Personne ne pourra jamais appeler musique le vacarme infernal que l'on nous sert de nos jours. Ce n'est pas de la "Renaissance", mais bien de la "décadence".

D'ailleurs le ministère de la Santé devrait interdire de tels "faiseurs" de bruit à l'intérieur des salles publiques. C'est une menace grave pour l'ouïe, un empiètement sur l'environnement sonore tolérable à l'oreille humaine. Les sourds eux-mêmes (et nous ne plaisantons pas!) ne peuvent endurer un tel hourvari. On peut même se demander s'il ne faut pas être sous l'effet d'une drogue ou d'une force psychique pour ne plus entendre cet enfer que l'on déchaîne à grand renfort de batteries électroniques!

J.-P. A.

"ÉDUQUER POUR PROGRESSER"

Dans un monde où les changements, les découvertes et les conquêtes sont monnaie courante, la question n'est plus de savoir s'il faut ou non s'instruire pour tenir un rôle décent dans la vie. Il convient désormais de se demander quels sont les moyens les plus appropriés à l'acquisition de la somme toujours croissante de connaissances qu'il est indispensable d'assimiler pour n'être pas dépassé par les événements.

Il y a plus de vingt siècles que Cicéron observait qu'il n'est pas de plus grand service à rendre à la société que d'instruire et d'éduquer la jeunesse. Aujourd'hui, l'homme qui refuse de s'instruire se condamne à la stagnation, une société insuffisamment éduquée est vouée à disparaître.

LE PLUS GRAND DES FRANÇAIS

Lors de leur assemblée générale, dimanche dernier, les Franco-Manitobains ont observé un moment de silence à la mémoire du général Charles de Gaulle, décédé le 9 novembre. En invitant les congressistes à s'incliner, le président de l'assemblée leur demanda de le faire en hommage "au plus grand des Français du 20e siècle".

Personne ne peut chicaner sur cette appellation. Le général de Gaulle aura marqué l'histoire de la France et même la seconde moitié de notre siècle. Des éditorialistes éminents ont commenté les mérites et aussi les faiblesses du grand homme d'Etat français. Même les adversaires du général ont reconnu sa valeur.

Il est étonnant cependant que le quotidien Winnipeg Tribune n'ait pu s'élever assez pour accorder au général défunt le moindre éditorial. Il est vrai que ce journal pèse très peu dans l'opinion canadienne.

Le général de Gaulle n'a cessé d'impressionner même dans la mort. L'austérité de ses funérailles, conformément à ses dernières volontés, ont sans doute été une leçon de choses pour tous. De Gaulle avait quand même assez de simplicité d'âme pour reconnaître que dans la mort il n'y a plus de "grands", l'homme est réduit au plus grand dépouillement de soi. Seules ses oeuvres demeurent.

Nous nous joignons au monde entier pour offrir au peuple français et à ses représentants diplomatiques en nos régions, nos plus sincères condoléances.

J.-P. A.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C., M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, imprimé par Reliance Press Ltd., 114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Nos lecteurs...

Le Courrier de Louise

Tous les correspondants, les lecteurs, et plus spécialement les lectrices du "Courrier" regretteront, sans aucun doute, le départ de "Louise" son dévouement à rendre service, ses sages conseils si délicatement exprimés.

Ces dix-huit années, elle les a passées en faisant le bien. Qu'elle en soit profondément remerciée. Nos meilleurs voeux l'accompagnent dans son nouveau poste.

Sr Marie-Rose Gauthier
Bellevue, Sask.

8-11-70.

À la Commission Scolaire de St-Boniface

On prépare des rencontres sur l'application de la loi 113

La commission scolaire de St-Boniface étudie présentement la mise en application du Bill 113. Vu les événements qui ont eu lieu récemment à St-Boniface et la crainte que plusieurs élèves et parents ont manifestée, la commission scolaire a cru bon faire une mise au point.

Jusqu'à présent la commission scolaire n'a fait qu'amasser des renseignements qui seront présentés aux parents afin de les aider à prendre une décision qui soit pour le plus grand bien de la communauté.

Dès l'acceptation du Bill 113, un plan d'action a été préparé et mis en marche dont voici les principaux points:

* l'estimation des ressources présentes en tant que personnel, facilité, fonds, etc.

* l'évaluation des besoins de la communauté dans le domaine du bilinguisme. (Il faut donc établir les besoins des citoyens de langue française et de langue anglaise et il est à espérer que chaque groupe formulera ses objectifs afin d'orienter la commission scolaire vers une programmation acceptable à tous et efficace).

* le développement de programmes qui pourront être proposés comme alternatives afin de satisfaire les objectifs de chaque groupe.

* l'étude des programmes en vue d'adopter celui qui répond le mieux aux besoins de la communauté.

* la présentation du programme au public.

* l'adoption du programme final et sa mise en application.

Quoique beaucoup d'information a été recueillie, le travail de la commission scolaire a été suspendu, dû au manque d'information concernant les règlements qui dicteront la mise en application du Bill 113 dans les écoles du Manitoba.

La commission scolaire a hâte de procéder au relevé des désirs et des besoins de la communauté. A cet effet la commission scolaire se propose une série de rencontres en divers écoles de la division afin de connaître l'opinion des parents de langue française et de langue anglaise, au sujet de l'éducation bilingue.

Ces rencontres, espère la commission, permettront à tous les intéressés d'exprimer leur point de vue sur la mise en application du Bill 113.

AVIS

L'assemblée régulière de la Commission Scolaire de St-Boniface qui devait avoir lieu le 17 novembre a été remise au 24 novembre, à 7 h 30 p.m.

RÉVEIL '70

suite de la page 2

Le comité de planification a donc été forcé de se limiter à sept caisses relativement représentatives. Il fallait aussi choisir des caisses d'endroits assez rapprochés. On n'aurait pu autrement tenir des réunions de comités assez fréquentes pour obtenir de bons résultats.

Le plan "Réveil '70" fut donc lancé. Il comprend six étapes principales. Tout d'abord les comités des sept différentes caisses étudient les principes, les lois, les règlements et le fonctionnement des Caisses Populaires. En faisant cette étude, ils découvrent les problèmes qui existent à l'heure actuelle dans le mouvement des Caisses.

La deuxième étape consiste en une rencontre de deux ou trois comités à un plan régional afin de discuter des solutions possibles aux problèmes. Cette discussion est alimentée par les opinions d'experts tels qu'un économiste, un membre du département des Coopératives et quelques gérants.

Les comités retournent ensuite au niveau local pour étudier et rediscuter les solutions élaborées au niveau régional. A ce moment, ils rencontrent les directeurs de leur caisse et organisent une assemblée publique afin d'informer les sociétaires du travail accompli jusque-là.

La quatrième étape réunit encore une fois les comités au niveau régional. Cette fois on négociera les meilleures positions à prendre au sujet des hypothèses de solution. Ici encore, le groupe d'experts conseille les comités.

Les comités reviennent ensuite dans leur localité pour s'entendre avec leurs directeurs et avec tous les sociétaires, par le moyen d'une assemblée publique, sur la meilleure solution possible aux problèmes du mouvement des Caisses Populaires.

Une journée d'étude provinciale, groupant les sept comités viendra conclure le programme entrepris. C'est à cette rencontre que les sept comités élaboreront un plan à soumettre à la direction de la Centrale.

On prévoit que ce plan puisse être présenté aux directeurs bien avant l'assemblée annuelle de la Centrale des Caisses.

Pour mener ce plan à bonne fin le comité de planification de Réveil '70 a demandé l'aide du Service d'animation sociale de la S.F.M. Les animateurs voient à l'organisation des rencontres dans les différents centres. Ils assurent aussi la plus grande participation de tous les membres des comités.

A date, près de 40 réunions ont déjà eu lieu. L'enthousiasme et l'intérêt animent tous les comités.





PROVINCE DU MANITOBA

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

La Commission permanente de la Législature manitobaine sur les affaires municipales tiendra des audiences publiques dans la province en vue de recevoir des vues du public sur les sujets suivants:

Toute la question de l'évaluation et de la taxation municipale, y compris le bill 7 sur l'évaluation municipale et le bill 148 sur la taxe municipale à payement différé.

Le contrôle des détritus, y compris le bill 102 sur le remboursement des contenants.

L'adoption, par la province du Manitoba, du Code national de la construction uniformisant les règlements en matière de construction, de sécurité, et de prévention des incendies, que l'on devrait appliquer à tous les édifices résidentiels, commerciaux et industriels de la province.

Le bill 135 qui résilierait l'ordonnance ratifiant et confirmant une certaine entente conclue entre la ville de Dauphin et la Municipalité rurale de Dauphin.

Les audiences publiques se tiendront aux dates et aux endroits suivants:

LUNDI 30 NOVEMBRE 1970

BRANDON: grand auditorium de l'Agricultural Extension Centre.

MARDI 1er DECEMBRE 1970

DAUPHIN: hôtel de ville.

LUNDI 7 DECEMBRE & MARDI 8 DECEMBRE 1970

WINNIPEG: Salle 254, Palais Législatif.

Toutes ces audiences commenceront à 10 h du matin et se poursuivront durant toute la journée et en soirée, si nécessaire, afin de donner à tout le monde l'occasion de se faire entendre.

La Commission est très désireuse de connaître le point de vue du public en général et aussi des représentants des municipalités sur ces questions importantes. Les intéressés sont invités à faire connaître leur opinion et à soumettre leurs suggestions à leurs députés provinciaux. Les interventions peuvent être faites par écrit ou de vive voix. Les mémoires seront remis au Secrétaire avant ou pendant les réunions.

Charland Prud'homme,
secrétaire,
Commission permanente sur les affaires municipales.
Salle 237, Palais Législatif,
WINNIPEG 1, Manitoba.

PLACE AUX JEUNES

Reparlons du Collège

Je me suis rendu compte de l'intérêt général du public à l'endroit du Collège, et vu cet intérêt j'ai cru bon de rediscuter de la situation au Collège.

Premièrement, admettons que le Collège est dans une période de transition. Afin d'attirer des étudiants il cherche à répondre aux besoins de la population. Un questionnaire sérieux et bien préparé devrait être distribué aux étudiants francophones des autres universités afin de connaître leurs besoins et les raisons de leur désertion.

Je suis heureux de savoir que le conseil du Collège n'est pas contrôlé par l'archevêché. Mais j'ai l'impression que tout ce qui est acceptable au conseil est acceptable à l'archevêché et ce qui est acceptable à l'archevêché l'est au conseil. Leurs formations et leurs entourages sont trop semblables pour qu'il en soit autrement.

Je suis très conscient du fait que le cours classique n'existe plus au Collège mais celui-ci est encore ancré dans une atmosphère de pensée classique qui ne se perd pas assez rapidement pour attirer les jeunes. Les étudiants français sont comme les autres. Ils cherchent une atmosphère vivante, vibrante, chargée d'idées nouvelles, et ce n'est pas au Collège qu'ils la trouveront.

Dans une lettre parue dans ce journal, M. Alfred Monnin déclare qu'on ne doit pas reprocher au Collège la désertion de beaucoup d'étudiants francophones. Mais le Collège doit accepter sa part de responsabilité. Le Collège n'est pas encore rendu au point de se croire une deuxième Immaculée-Conception.

Pour ce qui en est de l'argent qui a déjà été versé pour la construction de salles et de nouveaux cours, ce n'est que du rattrapage. Les autres institutions offrent déjà ces salles et ces services, et elles poussent toujours leur expansion. Je félicite le Collège et l'administration de ce qu'ils ont pu accomplir mais ce n'est pas le temps de se reposer.

Je suis très prêt à rendre au Collège tous les services dont je suis capable. Je connais très bien plusieurs étudiants du Collège. S'ils le veulent, je suis certain qu'ils peuvent entrer en contact avec ceux qui ne font pas partie de leur communauté.

Nous de l'extérieur, nous avons besoin des talents du Collège, mais le Collège peut bénéficier de notre point de vue et de nos expériences.

Le Collège ne peut pas exister comme un îlot privilégié et renfermé. Il doit sortir et participer, et le Franco-Manitobain a besoin de l'intelligence, de la direction et de l'énergie qui dorment entre les quatre murs du Collège.

C'est dans cet esprit que j'ai accepté récemment de participer à une discussion publique au Collège. J'espère que cette rencontre ne sera que la première de plusieurs et une ouverture pour un échange fructueux.

Rémi Smith



Denis De Pape, (à l'extrême droite) 20 ans, de St-Boniface a obtenu dernièrement une bourse de $1,500 pour poursuivre ses recherches dans le domaine de la pollution de l'air et de l'eau. Le travail de M. De Pape pourrait très bien aboutir à une industrie nouvelle dans la province, a dit le premier ministre Schreyer lors de la remise des bourses.
Les deux autres à recevoir des bourses étaient M. Harvey Bostrom (à gauche) et M. Michael J. Brown. Ces trois bourses étaient offertes par le Northern and Central Gas Corporation Limited comme projet du Centenaire.

Diplomés de l'Université de Manitoba

Voici une liste assez complète des étudiants francophones qui ont obtenu leur diplôme à la collation des grades qui s'est déroulée à l'Université de Manitoba, le 22 octobre dernier.

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE: Dubuc, Jean-Pierre Laurent.

MAITRISE ES ARTS: Arcand, Raymond Robert; Gaborieau, Antoine André.

MAITRISE ES SCIENCE: Labelle, Diane Marie.

MAITRISE EN EDUCATION: Boulet, François-Xavier; Lacerte, Ghislaine Lucie.

BACCALAUREAT ES ARTS (COURS GENERAL) Arnal, Robert Guy; Bahuaud, Hector Ferdinand; Beauchamp, Annette Rose; Beaudoin, Dale Walter; Beaumont, Gilles Albert; Beaumont, Jean Arthur; Coutu, Albert Jean; De Pape, Maria Alma (Soeur); Dupasquier, Ginette Marie; Jubinville, Adrien Cecil; La Flèche, François Guy Joseph; Lemieux, Lorraine Yvonne; Painchaud, Leona; Raineault, Gilbert Joseph Gaston.

BACCALAUREAT ES ARTS (LATIN - PHILOSOPHIE): Armstrong, Pauline Thérèse; Beaudette, Gilbert Denis; Bonin, Gilles Patrick; Dandurand, Marie-Jeanne; Desrosiers, Paul Joseph; Dubé, Paul Joseph; Gagnon, Irène Cécile; Gauthier, Denise Anne; Marion, Yolande Anne-Marie; Monnin, Pierre Jean Joseph; Mousseau, Yvette; Ricard, Yvette Bernadette; Trudeau, Paul Roger André; Goulet, George Joseph; Lamarche, Jean Roland Pierre; Proteau, Hélène Irène Marie.

BACCALAUREAT ES SCIENCE EN GENIE MECANIQUE: Baril, Guy Hector.

BACCALAUREAT EN EDUCATION: Albert, Annette Rosalie; Arnaud, Gerald Joseph; Bahuaud, Cecile Irene; Carrière, René Eugène Joseph; Chaput, Blandine; Courcelles, René Ludger; De Pape, Germaine Marie Josephine (Soeur); Desjardins, Carmella Germaine; Desrosiers, Hélène Marie; Druwé, Denis Edward; Dubé, Albert André; Fontaine, Denis Joseph Arthur; Freynet, Edgar Gerald; Gaborieau, Marie-Blanche; Gareau, Gertrude Delima; Gendron, Lucille Therese; Isabelle, Jean-Paul; Lambert, Eliza; Lamothe, Rosaria Albertine; Landry, Maurice; Legal, Roger Donald; Lemoine, Marguerite Marie; McDonald, Michael William; Meissner, Thérèse Marie; Pelletier, Marc Remi Pierre; Prud'homme, Lillian Anna Marie; Rochon, Jean-Yves Marc; Saint-Pierre, Blanche Clarisse Odile; Schaubroeck, Rachel Gisèle Marie.

BACCALAUREAT EN PEDAGOGIE: Arpin, Hélène Marie.

CERTIFICAT EN EDUCATION: Ashton, Catherine Sylvie; Avanthay, René Jean; Balcaen, Maria Regina; Bauche, Roger René; Cenerini, Norbert Joseph; Collet, Normand Georges; Druwé, Georges Julien; Dufault, Ronald Denis; Gagné, Pierre Joseph Ambroise; Gagnon, Gilles Roger; Girouard, Suzanne Madeleine; Goulet, Reynald; Hague, Robert Edgar; Lemoine, Jean Maurice; Marion, Raymond Albert; Rainville, Emmanuel Joseph; St-Hilaire, Armand Wilfred; Savard, Wayne Ronald; Touchette, Louis Joseph Jean Marie.

Boursiers de l'École de Musique

Le dimanche 22 novembre, à 3 h de l'après-midi, quelques-uns des boursiers de l'Ecole de Musique de l'université de Manitoba donneront un récital en la salle Eva Clare, au campus de Fort Garry. L'entrée sera libre et ouverte au public.

Voici quelques-uns des boursiers de l'Ecole de Musique pour 1970.

Lise Champagne et Normand Lemoing ont obtenu des bourses décernées par les Soeurs des SS.-Noms-de-J.-M. Tous deux étudient la musique à l'Académie St-Joseph, dans les classes de 1ère à 6e, et de 7e à 11e, respectivement.

Normand Touchette, de St-Jean-Baptiste, a lui aussi obtenu une bourse des Soeurs des SS.-Noms ainsi que le prix de l'Oxford University Press et une bourse de Mrs. James A. Richardson.

ST-MALO

COMPAGNIE GUIDE

SOUS LE TREFLE D'OR

Une jeune compagnie guide fut fondée à St-Malo. Le mardi 3 novembre deux cheftaines, Mme Ryanne Touchette et Nina Malo firent leur promesse guide devant Mme Rita Bohémier, commissaire à la branche guide, assistée de M. l'abbé Robert Nadeau. Etaient présents M. l'abbé Félicien Juneau, de La Broquerie, aumônier diocésain; Mmes Denise Fournier, de St-Boniface, commissaire diocésaine; Hermance Granger, cheftaine de la 11e Cie Youville de La Broquerie et plusieurs de ses guides.

Vingt-deux aspirantes guides de cette nouvelle compagnie prirent part avec joie à la promesse de leurs cheftaines.

MONTEE DE JEANNETTES

Le samedi 7 novembre 11 jeannettes de la 2e ronde Maria Goretti, dont la cheftaine est Mme Yvonne Jameault, firent leur montée à la 2e cie Rose du Canada de St-Boniface. Elles furent accueillies avec joie par les 11 guides qui font déjà partie de cette cie, ainsi que par leur cheftaine, Mlle Hélène Proteau, et ses assistantes, Mme Gisèle Fontaine et Michèle Lagimodière.

Mme Lucille Dumaine, du diocèse de St-Boniface, et présidente de la région de l'ouest, M. l'abbé Roger Ducharme de Ferland, Sask., et aumônier régional, ainsi que Mme Denise Pittit, de Gravelbourg, Sask., et commissaire de la région de l'ouest, assistaient à la réunion du comité directeur national des guides Catholiques, qui s'est tenue à Montréal les 30 et 31 octobre et le 1er novembre. Mme Françoise Marchand, de Vancouver, assistait à cette même réunion comme observatrice.

Les Intrépides reçoivent une subvention de $3,500

Depuis le début de septembre, ça bourdonne d'activités chez les Intrépides. Tout d'abord, les répétitions ont lieu tous les vendredis soir et les 70 membres y assistent fidèlement. Oril Tétreault a été élu par acclamation au poste de vice-président. Il remplace Armand Mercier qui doit partir bientôt pour l'Afrique au service des Caisses Populaires.

La chorale vient de recevoir une subvention de $3,500 du Secrétariat d'Etat en vue d'une tournée de concerts dans diverses régions du Manitoba, et du concert annuel à la fin de mars.

Le groupe a chanté pour Milieu '70 à l'Hôtel Fort Garry, le lundi 26 octobre, puis au Winnipeg Inn, le mardi 27 octobre pour le Congrès fédéral et provincial du tourisme.

A souligner parmi ses autres activités la participation au "Mom and Pop Festival" (festival national des chorales qui se déroule à Winnipeg du 7 au 20 novembre); la participation à la cérémonie d'ouverture du Congrès-Rallye le 13 novembre. Durant le Rallye un kiosque des Intrépides a vendu leur disque, et a informé le public sur les activités du groupe et sur les Choralies qui se tiendront.



Editorial de la Saskatchewan

De l'animation sociale

par Marcel Moor

Lorsque le Pape Jean XXIII décida de réunir un Concile oecuménique, son intention première fut de provoquer le dialogue entre les fidèles et la Hiérarchie de l'Eglise, ensuite entre catholiques et non-catholiques. Et ce mot "dialogue" qui, étymologiquement, signifie discours devint très vite à la mode. Dans toutes les sphères de notre société contemporaine, l'on se mit à dialoguer. Causons toujours, dialoguons toujours et nous verrons ensuite.

Ce mot élégant fit fureur, mais hélas passa de mode comme tout ce qui a trait à l'élégance, qu'elle soit verbale ou vestimentaire. Cette mode du dialogue serein fit bientôt place à un autre genre de dialogue moins serein avec arguments "frappants" que l'on appella "contestation". Par réaction il se créa un contre-mouvement de contestation de la contestation, puisque la mode était à tout contester. L'évolution suivant son cours naturel, se fit jour, peu après, une tendance nouvelle de dialogue, de contestation que l'on appelle "animation sociale", que l'on doit se garder de confondre avec "agitation sociale". Tranquillement, l'animation sociale a fait son chemin et maintenant est à la mode. On en parle beaucoup dans nos milieux francophones de la Saskatchewan, mais sans trop savoir de quoi il s'agit.

L'animation sociale qu'est-ce que c'est?

Voilà, c'est "une méthode d'intervention au milieu d'un groupe en situation". Formule élégante et lumineuse qui néanmoins vous laisse pantois; bien tournée pour impressionner les béotiens que nous sommes.

Un groupe en situation. Dans quelle situation?

On dit d'une femme enceinte qu'elle est dans une situation intéressante. Serait-ce qu'un groupe en situation serait sur le point d'accoucher d'une idée, d'un projet? Cette explication me paraît plausible, même si elle est tirée par les cheveux. Je m'imagine des gens réunis pour discuter et s'arrachant les cheveux pour trouver une ou des solutions à leurs problèmes, et qu'à ce moment crucial intervient l'animation sociale. Eh bien non, ce n'est pas ça. C'est autre chose de plus vague, de plus subtile, aussi subtile que sa définition. Enfin!

Les milieux francophones de la Saskatchewan attendent beaucoup de l'animation sociale, un peu à la manière des Juifs qui attendent le Messie qui est venu et reparti depuis longtemps. Faisons tout de même contre mauvaise fortune bon coeur et attendons que l'animation sociale s'anime, qu'elle entre dans les douleurs de l'enfantement et, surtout, que cette attente ne soit pas vaine. Longue attente fait mourir, dit-on. Prenons garde que trop longue attente étouffe dans l'oeuf l'animation sociale. Ce serait alors un avortement. Ce ne serait plus l'affaire des faiseurs de mots, d'expressions élégantes et subtiles, mais bien plutôt celle des faiseurs d'anges.

SASKATOON

Elections à l'A.C.F.C.

Lors de l'élection du nouvel exécutif du Cercle Local de l'A.C.F.C. de Saskatoon, les personnes suivantes ont été élues: président, Roger Lavallée; vice-président, Mme Jeannette Champagne; secrétaire-trés., M. Guy Girard; publiciste, Mme Jacqueline Lavallée; conseiller (ère), Mme René Bénard et M. Cléas Duperreault.

D'autres conseillers s'ajouteront à cette liste et seront nommés à ce titre sous peu.

DEBDEN

BAZAR

Les recettes du bazar annuel de la paroisse, le dimanche 18 octobre, s'élevèrent à $1,196.85.

Voici les heureux gagnants des loteries: Mlle Pierrette Fortier, un "Poncho"; Mlle Lorraine Croteau, une poupée; Mme Omer Bisson, un coussin; Mme Henry Lukan, un panier de fleurs; Mme Yvan Bélair, un cendrier; Mme Henry Lukan, une poupée; Mme Archille Beaulac, un tapis de laine; Mme Randy Brunet, de Prince-Albert, 30 livres de miel; M. Richard Lemieux, une coutellerie; M. Roch Lavoie, un beurrier.

CHRONIQUE DE CFRG

A l'écoute de CFRG 710 Kcles, vous passerez des heures agréables à: "Radio-Pyjama" tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 9 h a.m. Emission animée par Germain Massicotte. A "Entre vous et Moi" de 9 h 15 à 10 h 30, présentée par Benoit Pariseau. "Les Marsupilamis d'un jour", de 10 h 30 à 11 h 30, en compagnie de Caroline Michaud (Tante Agathe). "Chansons sans paroles", de midi et demie à 1 h 30, cette fois en compagnie de Fernande Desjardins "la Perrette laitière des Laurentides"... Pour les amateurs d'opéras, Benoit Pariseau présente, une fois par semaine, le jeudi, de 3 h 45 à 4 h "Les Grandes Voix du passé".

D'autres voix se font entendre, mais non sur les ondes... aux Boîtes à Chansons. Le Cercle Local de culture et de loisirs organise des boîtes à chansons. CFRG était bien représenté à la Boîte le jeudi 26 octobre au Mat du Collège Mathieu. Caroline Michaud, Benoit Pariseau et Marcel Moor dans leur tour de chant. Claudette Bouffard de la Caisse Populaire de Gravelbourg, Anne Lacoursière et Aline Morin, de Ponteix, Donald Blanchette du Collège Mathieu.

Les musiciens: Mme Noé Morin au piano, Donald Sirois et ses collégiens: Guitares, batterie et saxophone.

Tout était là pour réussir et ce fut réussi. Jeunes voix et moins jeunes. Batteur sachant battre; guitaristes sachant jouer; une pianiste dont le talent est reconnu depuis longtemps; un saxophoniste virtuose et une animatrice un peu là!

Connaissez-vous le Mat? Une sorte de salle dans le genre d'une bonbonnière, toute simple et merveilleusement bien agencée, à l'image de son initiateur Donald Sirois, directeur des activités culturelles et sportives du Collège Mathieu. Mais venez voir vous-même, c'est tellement mieux encore qu'une description sommaire.

Une pièce de théâtre

Les comédiens du Théâtre du Nouveau-Monde, d'Ottawa, ont donné le dimanche 25 octobre, une session d'animation théâtrale à Gravelbourg, et en soirée une séance de démonstration théâtrale sous forme de "Création collective", sorte de bouffonneries, histoires décousues, dialogues sans suite, enfin création spontanée où les acteurs donnaient libre cours à leur imagination.

Certains spectateurs ont trouvé ce spectacle de très mauvais goût, déplorant la vulgarité de certaines répliques, confondant ainsi vulgarité avec truculence. Truculence c'est exprimer des mots avec verdeur, haut en couleurs, pittoresques. C'est en somme, parler comme Cambronne à la bataille de Waterloo, et pour cette raison il devint célèbre, non ce général, mais ce mot. S'offusquer de ces vertes répliques? Mais voyons, soyons raisonnables, l'important dans cette création collective était le jeu extraordinaire des acteurs qui à mon sens excuse certaines tirades jugées inconvenantes. Langage inconvenant? Donnez-vous donc un coup de marteau sur un doigt pour voir si vous serez plus poli?

La politesse ne s'exprime pas nécessairement par des mots choisis. La politesse émane du coeur et c'est une affaire de tact. Ces acteurs se sont exprimés avec franchise. Ils ont dit des mots crus, des mots que nous entendons tous les jours, que nous disons nous-mêmes parfois et malheureusement plus souvent qu'à notre tour. Et avec cela, toutes nos excuses. Excusez-nous d'être francs: cela est une habitude acquise par expérience des hommes, des hommes trop polis, qui le sont trop pour être honnêtes. M.M.



M. Raymond Lamontagne, du 211, 20e Rue ouest, à Prince-Albert, s'occupe présentement de recruter les abonnements à notre journal auprès de la population de Prince-Albert.



GRAVELBOURG

Centre de loisirs

Le comité formé pour le Centre de Loisirs de Gravelbourg comprend: Mlle Caroline Michaud, présidente; M. André Moquin, vice-président; Mme Julienne Forest, secrétaire; M. Laurent Demontigny, trésorier; Mlle Germaine Legault, Mlle Claudette Bouffard, M. Benoit Pariseau et le Père René Archambault, conseillers.

Conseil Langevin de Regina

Soirée - cabaret

Une soirée danse-cabaret, aura lieu le vendredi 27 novembre au Centre Social St-Jean-Baptiste, commençant à 9 heures du soir. Tous les chevaliers et leurs dames ainsi que leurs amis et connaissances sont invités. Le prix d'entrée est de $2.00 par personne ou de $4.00 du couple; goûter inclus. L'orchestre "Stereos" de M. Gilbert Paradis fera les frais de la musique.

Remerciements

A tous ceux qui ont aidé et assisté au bazar de la paroisse St-Jean-Baptiste, le 16 octobre dernier; à notre Député de District, Richard Wasserie, au frère Mike Eriksen pour l'installation des officiers des Conseils Langevin 4280, Mgr Janssen 4959 et Bishop Budka 5914 le 23 octobre, ainsi qu'au Conseil Mgr Janssen 4959 pour l'organisation de la soirée danse-cabaret qui suivie l'installation des officiers.

Prompt rétablissement

Au frère Raoul Langlais, qui a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et au frère Charles Fourniers, qui a fait un séjour à l'hôpital.

Condoléances

Au frère et Mme Roger Poissant et leur famille à l'occasion de la mort de M. Biegler, père de Mme Poissant, survenue à la fin du mois de septembre. P.K.

DEBDEN

Anniversaire de mariage

M. et Mme Marcel Beaulac, de Port Alberni, C.-B., lors de leur court séjour à Debden, eurent l'agréable surprise d'assister à une veillée, organisée par leurs frères et soeurs en l'honneur de leur 25 ans de vie conjugale. Cette veillée eut lieu chez M. et Mme Guy Tremblay, soeur et beau-frère, de M. Marcel Beaulac.

Après leur mariage, M. et Mme Beaulac demeurèrent sur une ferme à Eldred jusqu'en 1955, alors qu'ils allèrent résider à Port Alberni.

Somerset

M. Paul Levesque et sa famille sont déménagés à l'extérieur en fin de semaine du 24 octobre. De nouveaux arrivés, M. et Mme Picard et leur famille, de Somerset, occupent leur logis au premier étage de la Caisse Populaire.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Oh, Monique avait bien été tentée tout de suite de faire remarquer à ce monsieur qu'on demande plus poliment que cela à une jeune fille si elle veut danser. Il lui avait toujours fait l'effet d'un garçon mal élevé et parfois irritant à regarder avec cet air invariablement sûr de lui. Mais elle leva les yeux et l'expression du visage presque juvénile la mit en confiance. De plus, il dansait... Comment dire?... Enfin, comme pas un!

Elle demeura silencieuse et s'aperçut bientôt qu'on les regardait. Dans une glace elle remarqua son extrême distinction et sa tenue impeccable. De se voir si près de lui, la fit se reculer légèrement.

Elle avait sa petite robe fleurie et légère.

–Si vous aviez mis cette affreuse robe rouge à ceinture d'or que vous aviez à Bilbao, je n'aurais jamais dansé avec vous.

–Oh!... Une robe de grand couturier!

–Je vous défends de la remettre.

–Mais... Je ne la remettrai pas.

–Je l'espère bien.

–Ce n'est pas parce que vous me le défendez.

–Et pourquoi?

–Parce que marraine...

–Nous verrons bien... Dites-moi, vous vivez à Cannes toute l'année?

–Oui.

–Mais pas seule?

–Non, avec mon père.

–Dans quel quartier?

–Vous connaissez Cannes?

–Un peu, oui.

–Vous voyez le port?...

Le jeune homme semblait suivre sur le fond obscur de la salle le chemin étroit indiqué par Monique et qu'il fallait prendre pour arriver à la maison. Il sembla à la jeune fille que l'homme avait un air vaguement apitoyé.

–Mais nous y avons été très heureux, vous savez? Quand maman était encore avec nous et bien portante.

Elle ne tarda pas à se rendre compte qu'elle n'était pas au bout de sa surprise au sujet des incorrections de ce jeune homme:

–Quel âge avez-vous, Mademoiselle? lui demanda-t-il aussitôt après.

Voyant qu'elle ne répondait pas spontanément, il ajouta:

–Remarquez qu'il me serait facile de connaître votre âge en jetant un coup d'oeil sur votre passeport qui me vient assez souvent entre les mains.

–J'ai dix-huit ans, Monsieur.

–Vraiment? J'aurais parié quinze, avec ce visage de petite fille.

–J'ai même dix-huit ans et un mois.

–Oh!...ça fait très vieux! Dans ce cas, vous n'avez plus dix-huit ans!...

–C'est même pour cela que je fais ce voyage.

–Parce que vous avez un mois de plus que dix-huit ans?

Ce ton ironique, supérieur, l'agaçait et elle avait bien envie, pour lui apprendre, de retourner à sa chaise, mais la valse était d'une douceur, d'une douceur qui noya tout ressentiment. Elle sentait à peine sur sa taille la main du jeune homme. Les longs doigts de l'autre serraient la sienne... Il la faisait tourner, virevolter, s'arrêter, tourner encore, comme s'il avait tenu une plume au bout de son bras.

–Non, pas précisément, répondit-elle naïvement, ma marraine m'offre ce cadeau pour mon anniversaire.

–Quelle chance d'avoir une telle marraine!

Elle répliqua, enthousiaste:

–En effet, c'est une grande chance, car elle m'aime beaucoup. C'était la meilleure amie de ma pauvre maman que j'ai perdue, il y a deux ans, et elle m'a, pour ainsi dire, adoptée... L'an dernier, elle m'a offert un voyage à Paris où j'ai passé deux semaines.

–Je gage qu'elle va vous offrir aussi un mari.

Cela la fit sourire. Elle se pencha vers l'épaule qui la dominait. Sa taille céda un peu plus sous la pression du bras et elle confia:

–Oui... M. Lafont, vous savez, ce jeune homme qui voyage avec sa mère.

–Ah! vous allez épouser ce bébé qui ne quitte pas les jupes de sa maman?

–Ma marraine le voudrait bien. Et moi aussi. Il est riche, vous savez...

–Et vous l'épouseriez simplement parce qu'il est riche?

–Oui...

Un silence suivit, puis elle reprit:

–J'en ai assez de toujours compter, recompter, économiser, nous priver... Et de ne pouvoir jamais acheter aucune de toutes les jolies robes qui me plaisent.

Le dernier mot buta sur un sanglot. Elle avala sa salive et déclara:

–Je veux faire un riche mariage!

–Ce serait là, en effet, une solution à tous vos problèmes.

Il dit cela sur un ton de suprême indifférence qui déplut à la jeune fille. Elle reprit aussitôt:

–Cela permettrait, en outre, à papa, de se reposer un peu. Si nous avions un peu plus d'argent, il ne se soucierait plus de travailler à son livre dans l'espoir de le vendre. De plus, il pourrait aller soigner ses douleurs qui l'ont tant fait souffrir l'hiver dernier, au lieu de rester à Cannes pour faire des cours de vacances.

–Vous l'aimez, sans doute?

–Qui? Papa? Mais certainement!

–Non, ce Monsieur Lafont?

–Ah, lui, pas encore. Mais ma marraine m'a assuré qu'avant la fin du voyage, nous nous aimerons. Ne le croyez-vous pas aussi?

–A vous parler franchement, non, je ne le crois pas.

Elle se rebiffa:

–Vous ne croyez donc pas que l'on puisse m'aimer?

–Je n'ai rien dit de semblable. Je crois que l'on pourrait facilement vous adorer. Mais je ne vois pas ce visage barbu, encadré de fatuité veule, reflétant le moindre sentiment d'amour, et je ne vous vois pas non plus...

–Pourtant, un jour, il m'a dit que je lui suis sympathique... Passi vite, je vous prie, la tête commence à me tourner.

Il y eut un silence tourbillonnant. Elle dit:

–Et puis, il n'est pas nécessaire de s'adorer pour s'épouser, l'amour vient après. Avant toute chose, il faut être pratique. La vie est un combat. Si on veut être victorieux, il ne faut pas s'embarrasser de sentiments qui entravent l'action.

–Vous paraissez avoir une grande expérience?

Elle sourit:

–J'ai bien retenu ce que ma marraine m'a dit, et suis décidée à en faire mon profit.

Les lèvres serrées, retenant un sourire, il se pencha vers elle pour demander:

–Est-ce que vous avez exposé vos théories à Monsieur Lafont comme vous le faites avec moi?

–Oh!... Et le rire de Monique monta joyeux, je ne suis pas si naïve. A vous, je vous dis tout cela parce que vous, vous ne comptez pas.

–Ah! je ne compte pas! grinça-t-il.

–Pardon, je crois que je vous ai marché sur les pieds. Vous me serrez tellement.

–Il commence à faire chaud, ici, ne trouvez-vous pas? dit-il dans un souffle.

–Non, il fait très bon, répondit-elle convaincue. Jamais elle ne s'était sentie aussi bien.

Il l'entraînait maintenant dans une allure effrénée, la soulevant au point qu'elle touchait à peine terre. Impossible de résister. Ce n'était pas qu'elle trouvât cela désagréable, mais enfin où voulait-il l'emmener en se dirigeant à cette allure vers le fond de la salle?

DÉCÈS

ST-BONIFACE

MME JEANNE LACERTE

Le vendredi 6 novembre, Mme Jeanne Lacerte est décédée paisiblement à l'hôpital général St-Boniface après plusieurs mois de maladie. Elle avait été citoyenne de Saint-Boniface durant les 68 ans de sa vie. Plusieurs organisations paroissiales et autres avaient bénéficié de sa collaboration active.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Sr Ghislaine Lacerte (S. Henri-de-Marie) S.N.J.M., de St-Boniface, ainsi que quatre soeurs, Mme G.A. Thibault, d'Edmonton, Mme A.N. Labelle, de Montréal, Mme H. Benoist, de Québec, et M. T. Tétreault, de St-Boniface. Son époux, M. le magistrat Henri Lacerte, l'avait précédée dans la tombe en 1968, ainsi que son fils, Pierre, décédé en 1957.

Les prières et les funérailles ont eu lieu le lundi 9 novembre, en la chapelle des Soeurs Oblates. L'inhumation se fit le lendemain matin, au cimetière de St-Boniface.

Sr Ghislaine Lacerte et les soeurs de Mme Jeanne Lacerte désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui ont manifesté leur amitié et leur sympathie au cours de la maladie et à l'occasion du décès de Mme Lacerte. Tous ces témoignages leur ont été très sensibles. Un merci particulier aux prêtres qui ont accepté de concélébrer aux funérailles, aux porteurs et à la chorale des Soeurs Jésus-Marie.

HAYWOOD

MME JEANNE SOUQUE

Mme Jeanne Jeanne Souque, âgée de 84 ans, est décédée à l'hôpital général St-Boniface, le samedi 31 octobre. Née en France, elle vint au Canada en 1912 avec son mari et ses deux enfants.

La défunte laisse dans le deuil, cinq fils, Adrien, Auguste et Eugène, à la maison, Henri, de St-Claude, et Georges, de Haywood; huit petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Son époux, Adrien, la précéda dans la tombe en 1952, et une fille, Olga (Mme Auguste Fay), en 1965.

Le service funèbre fut chanté le 4 novembre par M. l'abbé Labonté, curé. Deux arrière-petits-fils, Ronald Fay et Gilbert Robidoux, servaient au choeur.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porterus étaient MM. Gaston Souque, filleul et neveu de la défunte, ses trois fils, Jean, Guy et Raymond; et deux petits-fils, Georges et Louis Fay.

La famille Souque remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie soit par envois de fleurs ou offrandes de prières et de messes à l'occasion du décès de Mme Jeanne Souque.

ÉLIE

M. AUGUSTE DESROSIERS

Le dimanche 8 novembre est décédé à l'hôpital Taché, à l'âge de 69 ans, M. Auguste Desrosiers, de Elie. Né à Ste-Anne, Manitoba, il y demeura jusqu'à sa retraite en 1960.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa femme, Marie-Anne, trois fils, Maurice et Jean, de St-Boniface, et Paul, de East Kildonan; cinq filles, Mme R. Légaré (Thérèse), de Punnichy, Sask., Mme R. Bouchard (Annette), de St-Boniface, Mme R. Salmon (Lucille), de Heatherdown, Alta, Hélène, de St-Norbert, et Mme J. Mignon (Angèle), de Laurier; 23 petits-enfants; quatre frères, Magloire, Raoul, Jean-Baptiste et Pierre; deux soeurs, Mme W. Atkinson (Augustine) et Mme V. Poncelet (Marie).

M. Desrosiers faisait partie des Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet et était membre du troisième Ordre de St-François.

Des prières furent récitées le mardi 10 novembre au salon funéraire Desjardins, et une messe de Requiem fut célébrée le mercredi, à 10 h 30, en l'église de Ste-Anne. L'enterrement suivit au cimetière local. local.

STE-AGATHE

M. DAVID FONTAINE

Le lundi 2 novembre avait lieu les funérailles de M. David Fontaine, ancien paroissien.

La messe de Requiem fut concélébrée par le R.P. Lacelle, O.M.I., et trois autres Pères Oblats, tous amis du défunt, ainsi que par M. l'abbé Paul Deschênes, curé. L'épître fut lue par M. Paul Laroche, gendre du défunt. MM. Pierre et Etienne Laroche, d'Otterburne, et un groupe de dames firent les frais du chant, accompagnés à l'orgue par Soeur Agathe Dorge, de St-Jean-Baptiste.

Les porteurs étaient Lionel Sabourin, Denis et Georges Fontaine, Richard Laroche et Jean-Guy Turenne petits-fils du défunt, ainsi que Maurice Fontaine, un neveu. Jean-Guy Turenne et Maurice Fontaine firent la quête.

Les dames de la L.F.C. de la paroisse servirent un goûter après les funérailles.

Né en 1895, M. David Fontaine passa une grande partie de sa vie à Ste-Agathe où il éleva sa famille. Après la mort de sa femme en 1956, il quitta la paroisse pour aller travailler pour les Pères Oblats jusqu'à sa retraite.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Adélard, de St-Vital, Paul, de Kendersley, Sask., Armand, de Regina, Hugues, de St-Boniface, et Laurent, de Winnipeg; six filles, Marie-Rose (Mme Gérard Sabourin), Noéla, (Mme Paul Laroche, d'Otterburne), Yvette (Mme Philippe Turenne), Magella (Mme André Turenne, de St-Pierre), Yvonne (Mme Robert Moore de St-Vital), Louise (Mme Philippe Hénault, d'Edmonton, Alta); 41 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; un frère, Edmour, de Ste-Agathe, et plusieurs neveux et nièces.

ST-ISIDORE

MME ALBA GAREAU

Le mardi 20 octobre, Mme Alba Gareau est décédée à l'hôpital entourée de M. l'abbé Loranger et de ses enfants, excepté Ovila qui n'a pu arriver à temps.

Mme Gareau naquit à Lambert, Minnesota, E.-U., le 28 mai 1893. Elle laisse dans le deuil sept fils, Antoine, Xavier et Ovila, de Bellevue, Alphonse, de Prince-Albert, Alfred, de Bellevue, Jean et Léonard, de Prince-Albert; deux filles, Mme Annette Dubois, de Bellevue, et Mme Florence Roy, de Domremy; 66 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants; et une soeur, Mme Eugénie Gareau. La précédèrent dans la tombe, son mari, Joseph; deux filles, Mme Roseanne Chicoine et Rolande, un fils, François; deux frères, Alfred et William Rock; deux soeurs, Mmes Délia Boucher et Laura Gaudet.

La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Gustave Dubois, petit-fils de la défunte, MM. les abbés G. Gaudet, neveux, et Loranger, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient six de ses fils, Xavier, Ovila, Alphonse, Alfred, Jean et Léonard.

GRAVELBOURG

MME ODIEL HOLLEBEKE

Le jeudi 29 octobre, après une courte maladie, est décédée Mme Odiel Hollebeke, âgée de 63 ans. Née en Belgique, elle arrivait à Gravelbourg avec son mari et ses enfants en 1955.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, six fils, Raphaël, en Belgique, Maurice, Cyrille et Marcel, de Red Deer, Alta, André et Lucien, de Gravelbourg, et sa mère, en Belgique. Une fille la précéda dans la tombe en 1946.

M. l'abbé R. Carignan célébra la messe de Requiem en la cathédrale de Notre-Dame de l'Assomption.

Les porteurs étaient MM. Jean Langelier, Marcel Moor, Roland Marchand, Wilfrid Boutin, Henri Thibodeau et Arthur Rivard.

Les cartes de crédit sont-elles un bonheur ou un désastre?

"Ce sont les cartes de crédit qui m'ont poussé à faire des dettes, je me suis laissé tenter au lieu de m'abstenir".

Ces petits cartons innocents que l'on prétendait devoir "décompliquer" notre existence sont-ils vraiment un bonheur ou une malédiction? Nous aident-ils à garder bien en main les cordons de notre bourse ou représentent-ils la porte qui mène au désastre?

Ces cartes, qui ont fait lentement leur apparition il y a moins de dix ans, gonflent maintenant presque tous les portefeuilles du continent. L'Association des Consommateurs du Canada (100, rue Gloucester, Ottawa 4) a commencé à avoir des doutes au sujet de ces cartes après avoir reçu des lettres de protestation de la part d'un grand nombre de consommateurs qui avaient reçu de telles cartes de crédit par la poste sans qu'ils en aient fait la demande. Tous les efforts déployés pour supprimer ces pratiques soit par des lois soit par des règlement touchant les bureaux de poste ont été vains.

L'Association vous recommande donc maintenant de détruire ou de déchirer immédiatement toutes les cartes que vous ne désirez pas utiliser. Il serait également utile d'écrire à la compagnie qui les a émises en expliquant que vous n'approuvez pas ce mode de publicité et en y joignant la carte déchirée.

Si vous pensez cependant que ces cartes peuvent vous être utiles, l'Association des Consommateurs du Canada suggère ce qui suit pour vous aider à ne pas dépenser au-delà de vos moyens:

* Conservez vos cartes de crédit dans un endroit sûr; ne les laissez jamais dans la boîte à gants de votre voiture ou dans d'autres endroits facilement accessibles où on pourrait vous les voler.

* Assurez-vous fréquemment que vous n'en n'avez pas perdu si vous ne vous servez pas souvent de ces cartes. Si vous vous apercevez d'une disparition, avertissez immédiatement par lettre recommandée à la compagnie qui a émis la carte en question.

* Si vous faites plusieurs achats dans un magasin qui utilise le système de cartes de crédit, vous en voudrez peut-être une. En utilisant cette méthode vous gagnez un mois d'intérêt sur l'argent que vous pouvez laisser à la banque avant de payer la facture du magasin. Utilisez ces cartes pour les achats importants. Cela vous permet non seulement de gagner un mois d'intérêt sur la somme en question, mais vous fournit aussi la possibilité d'examiner les articles livrés et de faire effectuer les réparations ou les ajustements qui pourraient se révéler nécessaires avant de payer la facture. En utilisant les cartes de crédit d'une manière avisée, vous acquérez une bonne réputation qui vous permet de faire des emprunts plus facilement si vous en avez besoin.

* Ne vous laissez jamais aller à faire des achats sans réfléchir simplement parce que "c'est si facile". N'oubliez pas que les factures finiront toujours par vous arriver.

Les cartes de crédit sont-elles recommandables ou condamnables? Cela dépend des consommateurs et l'Association des Consommateurs du Canada pense qu'il serait bon de se souvenir qu'en utilisant les cartes de crédit à la légère, on peut se créer de lourdes dettes. Il peut même s'agir d'un facteur favorisant l'inflation qui peut aussi préparer une mauvaise surprise à la fin du mois à celui qui en a abusé. Si toutefois elles sont utilisées de manière judicieuse, elles représentent un accessoire utile dans les finances familiales.

Ne laissez donc pas les cartes de crédit vous inviter à faire des dettes trop lourdes, il ne dépend que de vous qu'il en soit autrement.

Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à:
L'Association des Consommateurs du Canada,
100 rue Gloucester,
Ottawa 4, Ontario.



Marie-Josée tient au surnom des institutions du Mouvement coopératif Desjardins: Pop-sac-à-vie-sau-sec-fi-copin. Elle rappelle ici au président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, M. Emile Girardin, qu'il y a maintenant neuf institutions dans le Mouvement coopératif Desjardins: la Fédération des Caisses populaires Desjardins, la Société d'Assurance des Caisses populaires, l'Assurance-vie Desjardins, La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, la Société de Fiducie du Québec, l'Association coopérative Desjardins, l'Institut coopératif Desjardins et les Placements collectifs inc.

Vins et Fromages de Hollande

Les dégustations de vins et fromages sont de plus en plus populaires et répondent à tout genre de réception: des plus simples aux plus élaborées, comme les soirées de bridge, les après-théâtre, au coin du feu, après le ski.

Il y a une telle gamme de prix dans les fromages et les vins que vous pouvez organiser, suivant vos goûts et votre budget, une réception extravagante très raisonnable! Vous pouvez compter en moyenne, de 4 à 6 onces de fromage par invité.

La plupart des dégustations de vins et fromages sont du genre buffet. Essayez de limiter votre liste d'invités, de façon à permettre au moins aux deux tiers de ceux-ci de s'asseoir. Offrez de petites assiettes à ceux qui le désirent.

Le choix des vins est une question de goût personnel: toutes les variétés de vins et de fromages se marient bien ensemble. Essayez des vins rouges type bourgogne ou de Bordeaux, des rosés ordinaires ou pétillants, des vins blancs secs d'Alsace ou du Rhin. Il est toujours préférable d'offrir un choix de vins rouges et blancs, ainsi que du sherry ou des rosés. Précisons que les vins rouges se servent chambrés, alors que les vins blancs ou rosés doivent être servis bien froids.

FROMAGE ET BIERE

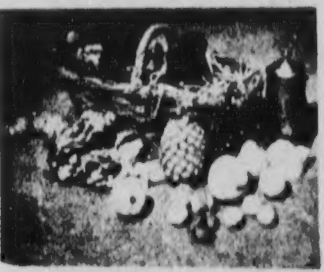
L'Edam et le Gouda accompagnent non seulement le vin à merveille, mais aussi la bière. La Hollande est un pays où l'on consomme beaucoup de bière; lorsqu'on déguste un bock de bière, il y a toujours du fromage à portée de la main. Pour compléter, ajouter au fromage et à la bière des aliments nourrissants tels que: petits pains, viandes froides, moutarde forte et marinades.

Mahri 1971



Imperméable midi en tricot double de Fortrel, dans un imprimé aztèque de la collection Mahri. Le manteau est porté avec pantalon et chapeau assortis. Une création de Ruth Elias.

Panier à Salade



N'employez pas de lait homogénéisé dans la préparation de soupes aux tomates ou de pommes de terre gratinées, car le résultat n'est pas toujours merveilleux! A la place, employez du lait entier, du lait évaporé dilué ou du lait écrémé.

Cette brave dame demande à sa bonne:
- Henriette, dans votre ancienne place, votre patronne a-t-elle été surprise quand elle a su que vous alliez partir?
- Oh! non, explique la boniche avec un fou rire intelligent, madame, elle le savait bien avant moi.

Chaque fois que vous utilisez un médicament, lisez l'étiquette trois fois pour vous assurer que c'est bien le médicament que vous voulez et qu'il convient pour ce que vous voulez traiter.

Des contestataires, il n'y a que ça. Mais quelqu'un pour faire quelque chose? Il n'y en a nul part.

Celui qui constate être atteint d'infantilisme intellectuel ou moral doit faire un premier pas vers l'épanouissement de sa personnalité. Le meilleur moyen pour y parvenir ne serait-il pas de s'intéresser davantage aux autres en faisant un effort pour comprendre et accepter le caractère et l'opinion de son voisin? C'est ainsi qu'on arrive à faire éclater les dures parois entre lesquelles notre suffisance orgueilleuse veut nous étouffer.

Philosophie féminine.
Il est aussi facile d'aimer un homme riche qu'un homme pauvre. Cependant, le premier est plus difficile à trouver.

C'est l'heure de nettoyer, frotter et faire briller vos pièces d'argenterie. Portez vos gants de caoutchouc. Plongez deux doigts gantés dans la pâte à nettoyer. Et frottez. Sans coton ni guenille. Quand vos gants sont noircis, passez-les sous l'eau. Ils redeviendront propres. Séchez-les et continuez.

PATRON



by Laura Wheeler

Prix 50 ¢
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept;
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto,
(non à Winnipeg).
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

Chronique de CBWFT

QUELLE FAMILLE !

Il y a en ce moment pas mal de bouleversement à "Quelle famille!" Les auteurs du téléroman, Janette Bertrand et Jean Lajeunesse ont abordé, ces dernières semaines, les problèmes des mères célibataires en faisant accueillir par les Tremblay leur filleule Mireille sur le point d'accoucher.



Cette semaine, soit le dimanche 22 novembre à 19 heures, il sera question des problèmes de l'adoption. On verra alors Mireille tiraillée par la grave décision qu'elle doit prendre seule: garder ou non son enfant. Tous, depuis mémère jusqu'à Martin en passant par Antoinette et Isabelle, tenteront d'apporter une solution au problème de Mireille.

CAROLINE A DISPARU

De nouveau, cette année, la Société Radio-Canada, en collaboration avec la compagnie Aluminium du Canada Ltée, présentera à ses téléspectateurs de la chaîne française quatre "Soirées au théâtre Alcan". La première de ces "Soirées" sera diffusée en couleur dans le cadre des "Beaux Dimanches", le 22 novembre à 20 h 30. A l'affiche: "Caroline a disparu", une amusante comédie en quatre actes d'André Haguet et Jean Valmy.

Par son thème, cette comédie de boulevard rejoint en quelque sorte la jeunesse d'aujourd'hui. La pièce se déroule de nos jours et a pour point de départ un "surboum" comme seuls les jeunes savent en organiser. La réaction des personnages d'adolescents face aux parents, à leur sens moral et à leurs préjugés, est aussi bien de notre temps.

Le rideau s'ouvre sur l'inquiétude de Colette, la mère, qui, à quatre heures du matin, comme toutes les mères du monde, s'affole parce que sa fille n'est pas encore rentrée. "Caroline a disparu", s'écrie-t-elle lorsque cette nuit-là, éveillée par une vague angoisse, elle ne trouve pas sa fille dans sa chambre. Bientôt, toute la maisonnée est debout. Le père, la mère et le fils se consultent pour savoir ce qui est advenu de Caroline après la surprise-party à laquelle elle s'était rendue avec son frère. Celui-ci finit par révéler à ses parents des choses terribles sur la jeunesse actuelle... des choses qui leur font dresser les cheveux sur la tête.

Mais ils ne sont pas encore au bout de leur surprise. Ceci se produit quand Caroline fait son entrée... une entrée fort remarquée. La personne "adorable" dont a parlé son père, mais dans quel état! La mine accablée, décoiffée, sa robe du soir déchirée, une épaulette de son corsage arrachée, tenant ses souliers à la main, Caroline après maintes supplications, consent à raconter l'aventure affreuse qui lui est arrivée. Mais tout ceci, qui se passe au premier acte, n'est que le début de nombreuses péripéties et de vifs dialogues dont les téléspectateurs goûteront tout l'humour et la drôlerie.

NANA MOUSKOURI

Le dimanche 22 novembre à 19 h 30, le réseau français de Radio-Canada présente, à "Zoom", un "one woman show" mettant en vedette la grande chanteuse de réputation internationale Nana Mouskouri.

Née à Athènes le 13 octobre 1936, Nana Mouskouri commence très jeune ses études musicales, encouragée par sa famille et particulièrement par un de ses parents qui lui donne des leçons de chant. Elle entre au conservatoire d'Athènes en 1951 et y étudie le chant, le piano ainsi que l'harmonie, car elle se destine à la musique classique.



Lauréate en 1960 au Festival de la chanson méditerranéenne, Nana Mouskouri devait recevoir des propositions d'enregistrements, du monde entier.

D'une intelligence vive, dotée d'une voix exceptionnellement belle et d'une incroyable flexibilité, Nana Mouskouri chante comme elle respire. Et son talent sert merveilleusement un répertoire de qualité où se mêlent de belles mélodies grecques et des chansons françaises.

ÉMISSIONS RELIGIEUSES

LE TEMPS S'OUVRE

Dans la Bible, le livre de Daniel est presqu'entièrement une parabole. On y parle de fidélité dans la souffrance et d'espérance en face de la mort. Daniel est un témoin du Dieu de l'exode qui n'accepte pas que nous soyions des oppresseurs, ni que nous soyions opprimés. Une émission pour notre temps, dimanche à 4 h 30.

5-D

A l'affiche, troisième et dernière émission du reportage tournée par Radio-Canada à Saint-Boniface. Soeur De Moissac, S.G.M., sera interviewée par Jacques Houde. On essaiera de définir comment le passé est relié au temps présent. Dimanche à 17 h.

HORIZONS

Le jeudi, de 19 h 30 à 21 h 30. A 21 h l'on traitera tout particulièrement des Communications Sociales. La religion qui, dans toutes ses formes et dans toutes ses églises, fut l'un des moyens les plus essentiels de la communication, a-t-elle été affectée par les découvertes techniques? Deux philosophes et théologiens éminents, Paul Ricoeur et André Neher, répondent à cette question.

LES ENFANTS DE L'ISLAM

Le lundi à 21 h. Thème du 23 novembre: LES GRANDS PROBLEMES DE L'ISLAM CONTEMPORAIN.

Au poste CBWFT

SAMEDI 21 NOVEMBRE

- 12.30 Défilé du Père Noël
- 1.30 Cours universitaires
- 2.15 Cours universitaires
- 3.00 *Robin fusée
- 3.30 *Tour de terre
- 4.00 *Lassie
- 4.30 *Les aventures du Seaspray
- 5.00 *Tarzan
- 6.00 Le Téléjournal
- 6.05 Si jeunesse pouvait
- 6.30 *L'heure des quilles
- 7.30 *Jinny
- 8.30 *Cinéma "Peter Foss, voleur de millions" (Allemand 1958)
- 10.00 *Atome et Galaxies
- 10.30 *Pierre, Jean, Jacques
- 11.00 *Téléjournal
- 11.20 Nouvelles du Sport
- 11.35 *Cinéma "Lamiel" (Français 1967)

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

- 1.45 Les Coulisses de l'Exploit.
- 2.30 *Le Monde en liberté
- 3.00 D'hier à demain
- 4.00 Le Français d'aujourd'hui
- 4.30 Le Temps s'ouvre
- 5.00 5D.
- 6.00 Ça s'annonce bien
- 6.05 *Invitation au loisir
- 6.30 *Au pays de l'arc-en-ciel
- 7.00 *Quelle famille
- 7.30 *Zoom
- 8.30 *Les beaux dimanches
- 10.00 *Les beaux dimanches
- 10.30 Dossiers
- 11.00 *Téléjournal National
- 11.20 *Nouvelles du sport
- 11.30 Cinéma "La mort d'un cycliste" (Hispano-italien 1954)

LUNDI 23 NOVEMBRE

- 2.00 Les contes du lundi
- 2.15 La souris verte
- 2.30 *Oui ou non
- 3.00 Femme d'aujourd'hui
- 4.00 *Bobino
- 4.30 *Grujot et délicat
- 5.00 *Daktari
- 6.00 *Skippy le Kangourou
- 6.30 *Les Animaux chez eux
- 7.00 Le Téléjournal et le Sport
- 7.15 A propos
- 7.30 *Mont-Joye
- 8.00 *Ma sorcière bien-aimée
- 8.30 *A la seconde
- 9.00 *Le Paradis terrestre
- 9.30 Prenez le volant
- 10.00 *Les espions
- 11.00 *Téléjournal National
- 11.20 *Nouvelles du sport
- 11.30 Cinéma "L'amour est mon métier" (Allemand 1958)

MARDI 24 NOVEMBRE

- 2.00 Poly
- 2.15 La Souris verte
- 2.30 *Ni oui ni non
- 3.00 Femme d'aujourd'hui
- 4.00 *Bobino
- 4.30 *Sol et Gobelet
- 5.00 Perdus dans l'espace
- 6.00 Les 2 D
- 6.30 Au pays Neuve France
- 7.00 Le Téléjournal et le Sport
- 7.15 A propos
- 7.30 *Cher Oncle Bill
- 8.00 *Département S
- 9.00 *Moi et l'autre
- 9.30 *Rue des Pignons
- 10.00 Format 60
- 11.00 *Téléjournal National
- 11.20 *Nouvelles du sport
- 11.30 Ciné Club. "J'ai même rencontré des Tziganes heureux". (Yougoslave 1967).

MERCREDI 25 NOVEMBRE

- 2.00 *Contes du mercredi
- 2.15 Souris verte
- 2.30 *Oui ou non
- 3.00 Femme d'aujourd'hui
- 4.00 Bobino
- 4.30 Fanfreluche
- 5.00 *Walt Disney présente
- 6.00 *Fifi brindacier
- 6.30 Format 30
- 7.00 Le Téléjournal et le Sport
- 7.15 A propos
- 7.30 *Minos cinq
- 8.00 Cinéma "Bonjour Paris" (Français 1953)
- 9.30 Cent mille chansons
- 10.00 *Chapeau melon et bottes de cuir
- 11.00 Téléjournal
- 11.30 Cinéma "Coup de maître au service de sa Majesté Britannique" (Italo-espagnol 1966).

JEUDI 26 NOVEMBRE

- 2.00 Poly
- 2.15 Souris verte
- 2.30 *Ni oui ni non
- 4.00 Bobino
- 4.30 *Picolo
- 5.00 *Au pays des géants
- 6.00 Les 2 D
- 6.30 Format 30
- 7.00 Le Téléjournal et le Sport
- 7.15 A propos
- 7.30 *A la branche d'Olivier
- 8.00 Cinéma "Michel Strogoff" (Franco-italo-yougoslave 1956).
- 10.00 Consommateurs avertis
- 10.30 Au point
- 11.30 Cinéma "Un homme marche dans la ville" (Français 1949)

VENDREDI 27 NOVEMBRE

- 12.15 *Saturnin
- 12.30 La souris verte
- 12.45 *Oui ou Non
- 1.15 Emission scolaire. "Les misérables"
- 3.00 Femme d'aujourd'hui
- 4.00 *Bobino
- 4.30 *La Ribouldingue
- 5.00 *Voyage au fond des mers
- 6.00 *Joe 90
- 6.30 Format 30
- 7.00 Le Téléjournal et le Sport
- 7.15 A propos
- 7.30 *Que sera sera
- 8.00 *Donald Lautrec "Chaud"
- 8.30 *Les règles du jeu
- 10.00 Format 60
- 11.00 *Téléjournal National
- 11.20 *Nouvelles du sport
- 11.30 Cinéma "Ballade pour un voyou" (Français 1963).

SON ET LUMIÈRE

son et lumière son et lumière

son et lumière son et lumière

Le Cercle Molière présentera du 25 au 30 novembre, au Centre Culturel de St-Boniface, la pièce de Michel Tremblay, "Les Belles-Soeurs". La mise en scène a été confiée à Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière. Les habitués du Cercle Molière connaissent le travail que M. Mahé a fait au Cercle depuis trois ans, ce qu'il a apporté au public de St-Boniface, c'est une diversité dans les spectacles en donnant un bref aperçu des différents genres de pièces qui se jouent présentement en France. M. Mahé a voulu cette année nous présenter du théâtre canadien tout técent.



Roland MAHE

Le décor des "Belles-Soeurs" a été dessiné par Mlle Gyshlaine Ouellet, nouvellement arrivée de Montréal. Mlle Ouellet vient de finir trois ans de technique à l'Ecole Nationale de théâtre. Elle est aussi responsable des costumes et accessoires de la pièce.



Gyshlaine OUELLET

La construction des décors est la responsabilité de M. Ronald Séguin, directeur technique du Cercle Molière. M. Séguin s'occupera aussi de l'éclairage.

Les billets sont en vente chez Huot et au bureau du Cercle Molière, au Centre Culturel.



Ronald SEGUIN

MAREK JABLONSKI AUX JEUNESSES MUSICALES



Avec ou sans carte de membres, vous êtes tous invités au deuxième récital de la saison des Jeunesses Musicales lundi prochain, 23 novembre, à 20 heures. Veuillez noter que pour cette occasion, le récital aura lieu au Collège de Saint-Boniface (salle académique) et non au Centre Culturel. Plusieurs se souviendront du récital donné à St-Boniface par Marek Jablonski en 1964. Ce jeune pianiste, d'origine polonaise, mais qui tout jeune est venu s'installer au Canada avec sa famille nous revient après des succès au Canada et à l'étranger, dont une tournée en Union Soviétique où il est réengagé pour la saison 1971.

Marek Jablonski a joué au Carnegie Hall de New York, avec le chef d'orchestre Zubin Mehta, et à Paris, dans la série "Les grands interprètes" avec le conférencier Bernard Gavoty. Il a également participé au Festival de Stratford comme pianiste duettiste avec Glenn Gould et est régulièrement l'invité de Radio-Canada. Ses concerts pour les Jeunesses Musicales se chiffrent dans les centaines au Canada et à l'étranger.

Son programme, pour le récital Jeunesses Musicales du lundi prochain comprend des oeuvres de Liszt, Bach, Beethoven, Chopin, Albéniz.

Rendez-vous lundi 23 novembre, à la salle académique du Collège de St-Boniface, à 20 heures (8 heures).

ÉMISSIONS SCOLAIRES

L'audio-visuel de plus en plus faisant partie de la vie des jeunes, le ministère de la Jeunesse et de l'Education offre aux étudiants une série d'émissions scolaires soit à la radio CBW, soit à la télévision CBWFT-canal 3.

Le 20 novembre, à 13 h 30, le programme "OHE, LES JEUNES" s'adressera aux élèves de 3e et 4e années. Consultez le manuel "CALLING YOUNG MANITOBA".

La chronique sportive

Au football, ce sera ceux de contre les premiers

Normalement les Rough Riders de la Saskatchewan, (favoris pour remporter la coupe Grey) et les Tigres de Hamilton ne devraient pas être inquiets aujourd'hui. Ils affrontent en effet deux clubs qui ont terminé la saison au troisième rang et qui, normalement, ne devraient pas avoir de chances contre les "premiers". Mais, comme on a pu le constater au cours de la fin de semaine, le football est un de ces sports qui nous réserve toujours des surprises. Il y eut d'abord la victoire des Alouettes sur les Argos. Quand on sait ce que les Alouettes ont fait la saison dernière et qu'on se souvient que rien ne devait empêcher les Argos de remporter le championnat dans l'Est, on se pose quelques questions. La victoire des Stampeders est un peu moins surprenante. Le club de Calgary a livré une très chaude lutte à tous les meneurs depuis plusieurs années, se rendant même jusqu'à la coupe Grey en 1967. Mais il n'en reste pas moins vrai que les Rough Riders de la Saskatchewan seront les favoris des parieurs.

Reconnaissons-le, les Rough Riders possèdent la meilleure attaque de tout le football canadien. Il est bien certain que les Stampeders possèdent la meilleure ligne défensive possible, mais il faut plus que de la défensive pour gagner une joute de football, et c'est là que les Rough Riders deviennent dangereux. Ron Lancaster est certainement le meilleur passeur du football canadien. On l'a déjà comparé avantageusement à Russ Jackson. Il sera donc l'arme principale utilisée par les Rough Riders pour se mériter le droit de passer en finale à Toronto. Une série de deux de trois est encore meilleure que deux joutes au total des points. Il suffit alors de commettre une seule erreur fatale, ou d'avoir une mauvaise journée pour que la deuxième rencontre devienne à peu près inutile. Les Rough Riders devraient triompher des Stampeders et les Alouettes pourraient vaincre les Tigres.

BRAVO PUNCH!

Punch Imlach ne perd pas la parole, même quand son club se fait donner des raclées. Il vient d'affirmer que ses Sabres de Buffalo vont faire mieux, ce qui ne sera pas difficile, et qu'ils seront les premiers clubs de l'expansion à gagner la Coupe Stanley. Imlach base ses prédictions sur le talent du jeune Gilbert Perrault qui patine "mieux que Béliveau à la même époque et qui est déjà un des meilleurs manieurs de bâton de la ligue! Cet hommage d'Imlach à Perrault sera à vérifier d'ici quelques semaines, si les Sabres n'affichent pas une meilleure tenue. Imlach a aussi profité d'une visite à Montréal pour converser avec Phil Goyette et Don Marshall et il ne fait aucun doute que l'ancien pilote des Leafs devra mettre de l'eau dans son vin s'il veut obtenir la signature de ces deux joueurs qui ont annoncé leur retraite quand Imlach a refusé de s'entendre avec eux au début de la saison. Punch n'a cependant pas perdu une de ses qualités: sa franchise. Il reconnaît qu'il a manqué de tact avec Goyette et il ne demande pas mieux que de recommencer à neuf.

Il est amusant de voir aussi comment Imlach sait soulever des polémiques. Les Canucks de Vancouver ont repêché Dale Tallon au lieu de Gilbert Perrault et Imlach ne manque jamais une occasion de faire remarquer que c'est encore lui qui a eu le meilleur lors des assises de l'été dernier. Cela ne fait pas plaisir aux dirigeants des Canucks, mais cela soulève une grande rivalité entre les deux équipes et cela sert aussi à remplir les estrades. Imlach a beaucoup de problèmes avec les foules à Buffalo et s'il parvient à faire porter l'attention ailleurs que sur ses joueurs, Punch accomplira un autre exploit et il sauvera peut-être les Sabres d'échecs trop cuisants à la caisse. Pour ce qui est de ses prédictions, elles valent ce que toutes les prédictions du genre valent. De la bonne copie pour Imlach qui parvient, alors que son club vient de se faire rosser, de détourner l'attention loin du pointage en mentionnant que les Sabres seront les premiers des clubs de l'expansion à gagner la coupe Stanley. Punch n'a pas dit quand cela arriverait, mais le fait de l'avoir dit le plus sérieusement du monde lui a obtenu ce qu'il espérait. Il ne lui manque plus maintenant qu'une série de deux victoires consécutives pour ses Sabres pour que le miracle promis ne soit annoncé pour l'an prochain.

DISGRACIEUX!

On ne pourra pas empêcher les batailles au hockey, mais des scènes aussi bêtes que celles qui se sont produites récemment à Boston n'aident pas le hockey. Joueurs, policiers et spectateurs en sont venus aux coups dans le style le plus pur des "bostonnais". On sentait que John Ferguson n'était plus dans l'uniforme des Canadiens et que les Bruins, encouragés par leurs partisans, étaient bien décidés à intimider les joueurs des Canadiens. Cette tactique a déjà réussie aux Bruins dans les éliminatoires, il y a quelques saisons alors que justement Ferguson était blessé et que le Tricolore se trouvait sans son policier. Claude Larose tente de tenir ce rôle mais en dépit de son courage il n'a pas la solidité de Ferguson et les Canadiens devront se trouver un "policier" s'ils veulent avoir raison de clubs rudes comme ceux des Bruins et des Eperviers. Le jeu virile n'est pas défendu, loin de là, et tous les clubs ont des costauds. Mais il faut reconnaître que, dans ce domaine, les Bruins sont les meilleurs. Ils ne craignent rien, du moins sur leur patinoire, et ils comptent bien sur cette force de frappe pour remporter une autre fois le championnat.

Les Rangers de New York ont eux aussi quelques gars solides mais ils misent surtout sur leur rapidité pour vaincre leurs adversaires et il faut compter sur l'astuce d'Emil Francis d'ici la fin de la saison. Francis a ses "policiers" mais leur travail est plus discret. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas efficace. Que dire des frères Plager maintenant et de Noël Picard qui font "observer les règlements" par les autres clubs? Comme disait Dick Irvine, et probablement quelques autres avant lui, il est bond'avoir des policiers! "It keeps the other guys honest!" C'est une façon de voir les choses mais parions que le président Campbell va faire sonner la caisse enregistreuse après la dernière escarmouche entre le Tricolore et les Bruins. Et parions aussi qu'il va émettre des directives à ses arbitres et à tous les clubs pour qu'ils modèrent leurs transports. Mais les spectateurs de Boston n'aimeront pas cela.

Jacques Lemoyne

ST-MALO

Le vendredi 4 octobre, à Saint-Jean-Baptiste, les joueurs de l'école intermédiaire remportèrent le trophée de la Division scolaire Rivière-Rouge à un tournoi de football. Les élèves de St-Malo ont battu successivement les écoles de St-Pierre, Ste-Agathe et St-Jean-Baptiste.

Au cours de la même journée, les filles de l'école, malgré de vaillants efforts ont perdu leurs trois joutes de "Borden ball".

Le mercredi 9 octobre, le "Cross-Country" intermédiaire de la Rivière-Rouge eut lieu à St-Malo. Ceci consiste en une course d'un mille et demi pour les filles et de deux milles pour les gars. L'école de St-Malo remporta deux victoires dans la classification junior, tandis que l'école de St-Pierre en fit autant dans la classification senior. Maintenant on attend l'hiver.



L'Opel GT 1971 allie des lignes aérodynamiques de style européen à des performances de voitures sport. Présentée au Canada par General Motors, cette voiture possède, en équipement standard, un moteur de 1,9 litre, une boîte à quatre vitesses avec levier monté sur bloc central, des servo-freins avec disques à l'avant, un groupe complet d'instruments de bord comprenant entre autres, un tachymètre électrique, des sièges-baquets et une radio AM. Parmi les options, citons le dégivreur électrique de glace arrière et la boîte automatique à trois rapports.

LORETTE

SOIRÉE DANSANTE

Les élèves de l'Institut collégial de Lorette ont organisé une soirée d'automne qui aura lieu au gymnase de l'Institut collégial le vendredi 20 novembre. La danse, avec la musique de "La Renaissance" débutera à 8 h 30 pour se terminer à minuit. Le prix d'entrée est de $1,50 par personne. Bienvenue à tous.

Un cours de catéchèse pour tous les adultes de la paroisse se donne à la salle paroissiale pendant cinq lundis soir consécutifs. Espérons qu'un grand nombre de personnes suivront ce cours afin de se renseigner sur les changements actuels et vivre une vie plus chrétienne.

Un thé, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, en l'honneur de Soeur Hélène Dion, ancienne supérieure, qui a quitté la paroisse, aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 22 novembre, de 2 h à 4 h p.m. Sr Hélène Dion est allée suivre un cours de garde-malade à Winnipeg. Venez en grand nombre rendre hommage à cette religieuse.

REGINA

L'ACFC TIENDRA SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 29 NOVEMBRE

La 27e assemblée générale de l'A.C.F.C. aura lieu au Campus de l'Université de Regina le dimanche 29 novembre.

"Contrairement à ce qui se passe habituellement à un congrès de ce genre, déclare un communiqué remis par le Secrétariat de l'A.C.F.C., les grands problèmes qui préoccupent les Canadiens français de la province n'y seront pas discutés." Il s'agira essentiellement d'un congrès dont le but principal sera d'élire conformément aux statuts de l'Association, un président général et deux vice-présidents, pour un mandat de deux ans.

Les congressistes auront cependant à choisir les thèmes qui seront discutés en profondeur lors d'un congrès-rallye qui se tiendra probablement au printemps. L'animation sociale, inaugurée voici bientôt un an en Saskatchewan, a déjà permis de sensibiliser plusieurs francophones à certains problèmes importants qui se posent chez eux. Il est possible que ces problèmes surgissent lors de l'assemblée générale du 29 novembre.

Selon le communiqué de l'A.C.F.C., il n'est pas impossible que les congressistes soulèvent la discussion de l'un ou l'autre problème, tel que celui de la perception et de "La Liberté et Le Patriote". Le congrès de l'A.C.F.C. pour la région de Saskatoon, tenu à St-Brieux le 7 novembre, a permis notamment d'enregistrer beaucoup de réserve, du moins dans cette région, vis-à-vis de l'aide financière que l'A.C.F.C. accorderait au journal. De l'avis de beaucoup, "La Liberté et le Patriote" sert très mal les intérêts de la Saskatchewan.

Des négociations sont toutefois en cours entre l'A.C.F.C. et la direction de Presse-Ouest Limitée et il est encore permis de croire qu'une entente satisfaisante pour l'A.C.F.C. pourra être conclue d'ici peu.

Il est aussi prévu que l'A.C.F.C. procédera au lancement officiel de la loterie de l'A.C.F.C., comme moyen efficace de renforcer la situation financière de l'association. "Des détails importants doivent toutefois être réglés d'ici le 29 novembre avant de décider définitivement si cette loterie aura lieu", déclare le communiqué.

L'assemblée générale du 29 se terminera par une soirée de détente qui aura lieu au Centre Social Mathieu, au 2517-25e avenue, à Regina.

Le Centre Régional de Culture et de Loisirs de Gravelbourg a accepté d'organiser pour cette occasion une boîte à chansons.

L'A.C.F.C. attend de nombreuses personnalités à sa 27e assemblée générale.

Souper-Rencontre de l'AMMI

Le SOUPER-RENCONTRE de l'AMMI aura lieu cette année à la salle des Fils Natifs, 230, boul. Provencher, St-Boniface, le dimanche 29 novembre à 6 h p.m.

Un programme instructif et récréatif suivra le souper. Des contributions variées sauront intéresser l'assistance. Un audio-visuel: l'Inconnu, soulignera avec force le sens fraternel de notre existence et la dimension missionnaire de notre vie chrétienne. On en profitera pour donner une idée de l'aide apportée aux missionnaires par les Equipes Missionnaires, aide vraiment exceptionnelle parfois.

Depuis plusieurs années l'AMMI (Association Missionnaire de Marie Immaculée) organise ce Souper-Rencontre pour les membres des Equipes, leurs amis ou invités, pour tous ceux qui reçoivent son bulletin missionnaire trimestriel: "mon frère et moi", enfin pour tous ceux qu'intéresse en quelque manière l'apostolat missionnaire de l'Eglise réalisé par nos missionnaires Oblats originaires de l'Ouest canadien en Afrique du sud, en Amérique latine et au pays.

L'an passé, plus de 325 personnes participèrent à ce Souper-Rencontre. Nous en attendons au moins autant cette année. Le prix du billet est de $2.00. Pour vous procurer des billets adressez-vous soit au Centre de l'AMMI, Case Postale 721, Winnipeg, (Tél.: 775-6372), ou communiquez avec l'un des membres suivants de votre entourage: MM. ou Mmes Léon Alary: 775-5544, Winnipeg; Guy Mulaire: 233-5730, St-Boniface; Wilfrid Fortier: 475-0750, St-Boniface; Ernest Fontaine: 233-2219, St-Boniface; Roland Jolicoeur: 256-6281, Saint-Vital; Louis Kenny: 269-1367, St-Norbert; Oscar Lavallée: 736-4266, La Salle; Jean Salve: 433-7838, Otterburne; Gilles Mulaire: 433-7498, St-Pierre; René Mulaire: 433-7481, St-Pierre; Louis Champagne, Clément Charrière, Gérard Freynet et Gisèle Magnan, de Ste-Anne.

Bienvenue à tous. Procurez-vous vos billets au plus tôt.

LAURIER

Les paroissiens rendent hommage à leur Curé

Le dimanche 12 octobre, dans la salle communautaire, les paroissiens de Laurier rendaient un témoignage reconnaissant à leur curé, M. l'abbé Roland Lavoie, qui vient d'être nommé curé de St-Eustache.

Parmi les invités d'honneur on remarquait les membres de la famille de M. l'abbé Lavoie, ainsi que les prêtres des localités environnantes.

Le programme fort simple mais très approprié était marqué d'un cachet d'appréciation, de regret et de sincérité. Il y eut lecture de brèves adresses dans lesquelles, chaque catégorie de paroissiens, jeunes de l'école élémentaire et secondaire (de langue française et anglaise) de même que les "vieux et les moins vieux", de la paroisse, les chevaliers de Colomb et les prêtres de la circonscription de Ste-Rose-du-Lac tenaient à exprimer leurs sentiments profonds et les liens très étroits qui les unissent à ce prêtre dévoué et compréhensif qui, durant 20 ans s'est dépensé dans la paroisse de Laurier après quelques années à Dauphin, McCreary et autres centres de l'archidiocèse de Winnipeg.

Des témoignages tangibles s'ajoutèrent aux paroles élogieuses de la part des Chevaliers de Colomb, des enfants de choeurs, des élèves de l'école et finalement des paroissiens dont les généreuses contributions furent la preuve de leur appréciation profonde.

Les organisateurs de cette veillée d'adieux méritent des félicitations pour leur succès. La foule, parmi laquelle se trouvaient d'anciens paroissiens des environs et aussi des non catholiques, exprimait par sa présence l'estime de la population entière pour ce prêtre dont les qualités humaines et surnaturelles étaient appréciées de tous.

M. l'abbé Lavoie fit des remerciements non seulement pour le témoignage d'appréciation, les voeux et les cadeaux reçus dans la circonstance présente, mais d'une façon plus particulière pour la coopération que les paroissiens lui avaient toujours témoignée durant ses vingt années à Laurier. Il avait, confia-t-il, rêvé de donner ses dernières années de vie active à Laurier mais l'autorité avait exprimé le désir de le voir échanger cette cure pour une autre et, en tout esprit d'obéissance, il avait accepté.

Le tout se termina par un goûter. Une table d'honneur artistiquement décorée permit aux invités d'honneur de faire cercle et de prolonger les intimités quand chacun vint à son tour présenter ses souhaits personnels et ses voeux au héros de la fête.

REMERCIEMENT

Mme Marie-Anne Desrosiers et sa famille désirent remercier les parents, amis et voisins pour leurs bontés, envois de fleurs et témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de leur époux, père et grand-père, M. Auguste Desrosiers.

Le grand tirage Moto-neige à CKSB

Nom des personnes dont les lettres ont été mises de côté pour le grand tirage "Moto-neige" du 31 décembre.

Semaine du 2 novembre.

Mme Marcel Labossière, B. P. 54, Somerset;

Mme Gaspard Piché, B.P. 25, Fannystelle;

Mme Marie José Flemke, 8-1850, ave. Burrows, Winnipeg 14;

Mme Marie-Ange Chaput, R.R. 1, St-Norbert;

Mme Jean Joyal, 16, place Fleury, St-Boniface;

Mme Arthur Jutras, 33, St-Pierre, St-Norbert;

Mme Victor Préfontaine, Saint-Pierre;

M. Arthur Jutras, 33, St-Pierre, St-Norbert;

Mme Lionel Aquin, 369, Gagnon, St-Charles;

Mme Paul Jutras, Letellier;

M. Joseph Dandonneau, 541, Ritchot, St-Boniface;

Mme Alfred Péloquin, 414, Eugénie, St-Boniface;

Mme G. L. Dorrins, 48, Fontaine Crescent, Saint-Boniface;

M. Marcel V. Grenier, 210-456, Langevin, St-Boniface;

Mme Aimé Fillion, 284, Eugénie, Norwood;

Mlle Gisèle Dheilly, Haywood;

Mme Dorilla Champagne, C. P. 162, St-Norbert;

Mme Aimé Fillion, 284, Eugénie, Norwood;

Mme Jean Joyal, 16 place Fleury, St-Boniface;

Mme Jeannette LeMorvan, 7 Agate Bay, St-Boniface;

Mme Albert Hutlet, Bruxelles;

Mme Paul Boulet, Saint-Georges;

Mme Lionel Aquin, 369, Gagnon, St-Charles;

Mme René Ayotte, Saint-Jean-Baptiste;

Mme Armand Lévesque, 682, rue Taché, St-Boniface.

Semaine du 9 novembre.

Mme Hélène Grégoire, 98, Hillcrest, St-Boniface;

M. Donald DeGagné, 464, rue Langevin, St-Boniface;

Mme A. Lambert, 257, chemin Speers, St-Boniface;

M. Edgar Freynet, La Broquerie, Manitoba

M. Jean-Pierre Georges, 192, rue Kitson, St-Boniface;

M. N. Lohr, 733, rue Laflèche, St-Boniface;

M. Henri Lambert, Saint-Claude, Manitoba;

M. Denis Dumesnil, Ste-Agathe, Manitoba;

Mme Yvette Charrière, 17, Baie Bernier, St-Boniface;

Mlle Rosine De Rocquigny, B. P. 268, St-Claude, Manitoba;

Mme Céline Larivière, 264, rue Notre-Dame, Saint-Boniface;

Mme J. Laforme, 521, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface;

Mme René Ayotte, Saint-Jean-Baptiste, Manitoba;

Mme Adélard Lapointe, St-Pierre, Manitoba;

Mme G.L. Dorrins, 48, Fontaine Crescent, St-Boniface;

Mme Lionel Aquin, 369, rue Gagnon, St-Charles;

Mlle Rachel Lévesque, Ste-Agathe, Manitoba;

Mme Norman Collette, St-Pierre, Manitoba;

Mme Victor Hutlet, 200, Chestnut, Winnipeg;

Mme Henri Combot, St-Laurent, Manitoba;

Mlle Claire Combot, St-Laurent, Manitoba;

Mlle Lynne Allard, Headingly, Manitoba;

M. Bernard Boissonneault, 144, rue Youville, St-Boniface;

Mlle Madeleine Verrier, La Broquerie, Manitoba;

Mme A. Mignot, 62, Essex, St-Vital, Manitoba.

Chez les Scouts

OPÉRATION — DÉMOLITION

Dernièrement, un groupe de parents, amis, scouts, chefs, cheftaines et aumôniers, avec en mains marteaux, scies, haches et arrache-clous, se sont rendus à Richer pour démolir une vieille bicoque qui se trouvait sur le terrain que le mouvement scout de langue française a acheté.

Plusieurs ont profité de cette occasion pour faire un pique-nique avec leurs familles, d'autres un "weiner roast" ou un barbecue.

Félicitations au chef scout, M. Bohémien, de Lorette, et à sa troupe qui ont travaillé comme des castors toute la journée, ainsi qu'aux chefs Jameau, Magne, Prairie, Rioux et le commissaire du district, M. Richard Cormier, qui, la semaine suivante sont retournés sur les lieux pour ramasser le vieux bois et le transporter chez de bonnes gens tout près de là.

Le diocèse veut reconstruire un chalet pour tous les louveteaux, scouts et pionniers. Pour réussir ce projet centenaire, nous avons organisé un bal scout qui aura lieu le 21 novembre à la salle St-Eugène, au 1009 chemin Ste-Marie, St-Vital. Vous aurez la chance de revoir de vieux amis, de danser et chanter toute la soirée pour $1.50 et en plus, gagner un prix d'entrée.

Venez vous divertir dans une ambiance gaie, et amicale, et en même temps encourager le seul mouvement qui concerne tous nos jeunes garçons de 8 à 21 ans.

Mille mercis à tous ceux et celles qui viendront nous encourager et à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour les scouts.

S'il vous plaît, composer 253-5985 ou 247-3269 pour vous procurer des billets. Tout le monde est bienvenu.

St-Boniface

50e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Le samedi 24 octobre, M. et Mme Joseph Jaspar, du 504, rue de la Morénie, célébraient leur 50e anniversaire de mariage. Parents et amis se réunissaient à 2 h 30 en la chapelle des Pères Franciscains, pour la célébration d'une messe par le R.P. Benoit, O.F.M. Les Soeurs de la Présentation de Marie et les Oblates firent les frais du chant.

A la réception en la salle du sous-sol, M. Louis Jaspar, neveu des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies. Il y eut lecture de messages de félicitations reçus du Premier ministre Trudeau, de Son Exc. le gouverneur et Mme Michener, M. J.C. Guay, député de St-Boniface.

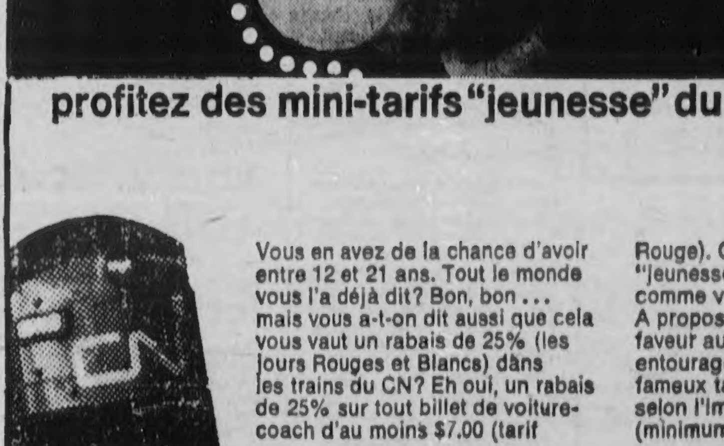
Après quelques mots en hommage aux héros du jour par le Père Benoit, Mlle Mary Jaspar, lut une adresse à ses parents.

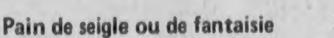
M. et Mme Joseph Jaspar désirent remercier tous ceux qui leur ont envoyé des fleurs, cadeaux et bons voeux à cette occasion, ainsi que tous ceux qui sont venus de loin ou de près pour cette journée inoubliable. Un merci tout spécial au Père Benoit, O.F.M. pour les services rendus.











LES PETITES ANNONCES

Composez: 247-4823 ou 247-4824



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: lundi midi.

A VENDRE

Coqs d'une pesanteur moyenne de 7 livres. Frais tués et congelés. Prêts pour le four. Aubaine à 45c la livre. S'adresser à : Marcel Tessier, St-Pierre, Tél: 433-7417.
32-431-32C.

FERME A VENDRE. Richer Man. Idéal pour production de boeuf, porc ou chevaux. 289. 42 acres en pâturage et fourrage. Maison de 3 chambres à coucher et étable 26' x 40', équipée pour porc. Seulement à 1 1/2 milles du village sur la No 1 (Trans-Canada). Prix d'aubaine : $10,000.00. Appelez David Fillion : 422-5328.
26-390-JNO.

275, rue Kenny (angle Kenny et Horace). Maison de plusieurs logis. 3 plomberies, chauffage et eau chaude - gaz. Loyer mensuel: $300.00. Prix de vente et termes à discuter. Composer: 247-9655.
32-447-33C.

A LOUER

Logis: 3 pièces, au 2e étage. Entrée privée. Pour adultes responsables et propres. Libre: 15 novembre. Composer: 233-5756.
32-448-32C.

St-Vital. Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher. $140.00 Possession immédiate. Appeler Mme Gray: 339-7990 ou 247-9841.
32-446-32C.

Logis: 2 chambres à coucher. Pour couple ou demoiselle responsables. Composer: 247-2772 entre 5 h 30 et 6 h 30.
32-430-32C.

Elmwood. Logis 3 pièces. Composer: 533-8391 après 5 h.
32-432-33C.

Rue de la Morénie. Logis: 2 pièces. Au sous-sol . S'adresser à : 248, rue Traverse.
33-459-33C.

Près hôpital St-Boniface. Logis 2 pièces meublées. Au 1er étage. Entrée et salle de bains privées. Pour dame responsable. Libre: 1er décembre. Composer: 247-4241.
33-458-33C.

Logis: 3 pièces, privé. Non meublé. Au 2e étage. Pour 1 ou 2 adultes responsables, tranquilles, propres, qui travaillent. 153, rue Masson. 233-1844.
33-457-JNO.

Rue Deschambault. Appartement: 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Entrée privée. Disponible le 15 décembre. Composer: 233-2933 la matinée ou après 6 heures.
33-460-33C.

Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme. Libre immédiatement. Composer: 233-5268.
33-456-35C.

171, rue Berry. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Pour personnes tranquilles de préférence. S'adresser à : 198, rue Goulet.
33-453-J.N.O.

Logis: 3 chambres à coucher. Près autobus. Entrée privée. Place de stationnement. Adultes seulement. Composer: 233-5567.
33-452-33C.

DIVERS

Recherche un garage sur la rue Goulet. Composer: 233-7009.
32-445-33P.

ON DEMANDE.

Pour St-Boniface, mécaniciens d'expérience: l'un pour réparations et mise au point des moteurs; l'autre pour alignement des roues. De 8 h. à 6 h. Bon salaire. Composer: 247-4533 ou, après 6 h. 233-5090.
31-423-32C.

Compagne pour dame invalide au Parc Windsor. Bon salaire. On préfère dame ou fille entre 20 et 30 ans avec tempérament gai et bonne conversation. De 1 h à 5 h du lundi au vendredi de 9 h à 5 h le dimanche. Composer: 256-4589.
33-454-33C.

DESIRE TRAVAIL.

Avez-vous besoin d'installation ou de transformation de système de chauffage? Prix raisonnables. Appelez: 233-7227.
29-413-JNO.

FAITES DE L'ARGENT PENDANT VOS LOISIRS

Vendez des autos de courses—des jouets—maintenant—soyez en avance sur les ventes de Noël. Pour plus de renseignements, écrivez à Phil-Reve Entreprises, Boîte 338, N.D.G., Montréal, 260. 25-393-34C.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
32-444-TF.

SI VOUS DESIREZ
la meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc'' Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

Mc KEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN. Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

N.H. ALLAN & CO.
270, rue Lilac.
WINNIPEG 9.

A VENDRE

NORWOOD. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot boisé. Près de toutes commodités. Grand salon. Prix : $10,500. $1,000 comptant.

ST-BONIFACE.

Maison. Revenu mensuel : $130, plus 4 pièces pour propriétaire. Aubaine à $15,500. Téléphone: Appeler M. Poirier le jour 284-7750 - 256-4032. le soir 474-2177.
30-418-JNO

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369, boul. Provencher

A VENDRE

PARC WINDSOR, ST-BONIFACE. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot boisé: 55' x 120'. Hypothèque : 6 1/4 p.c. Près église et écoles. Comptant requis: $6,000. Pour plus d'information, composer: Bureau: 233-1773. Le soir: 233-5874.
31-425-JNO

MARION STREET REALTY LTD.
Téléphone: 247 - 9841

A VENDRE

Ste-Anne. Joli bungalow sur grand lot. 3 chambres à coucher. Age : 6 ans. Fenêtres en aluminium. Sous-sol haut et sec. Cuisine pour famille nombreuse. Tapis mur à mur dans salon. Possession prochaine. Appeler Mme Gray: 339-7990
32-449-33C.

FIDELITY TRUST
A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue de la Morénie. Immeuble de revenu: 4 logis de 2 chambres à coucher. Garage pour 4 voitures sur lot de 50'. Revenu mensuel entier: $380 et pourrait être augmenté à $440. Vous devez visiter celui-ci. Prix demandé: $28,500 seulement. Pour plus d'informations appeler Louis Combot: 247-5918.

NORWOOD

Rue Coniston. Bungalow de 24 ans, 2 chambres à coucher et sous-sol à la grandeur sur lor de centrage de 50'. Magnifiquement paysagé. Jardin de grandeur raisonnable. Pour visiter, appeler Louis Combot: 247-5918.

PARC WINDSOR

Cypress Bay. Joli bungalow: 3 chambres à coucher, grands salon et salle à manger avec magnifique séparation (divider) vers la cuisine. Belle salle de récréation. Tapis mur à mur dans couloir, salon et salle à manger. Près école et centre commercial. Pour visiter, appeler Louis Combot: 247-5918

ST-BONIFACE

Boul. Dollard. Duplex nouvellement rénové. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage, loué à $150 par mois. Logis au 2e loué à $90. Grand garage: 18' x 20'. Etait loué à $20 par mois. Vous devez visiter celui-ci. Prix demandé: $19.500. Hypothèque à 8 p.c. Pour visiter appeler Louis Combot: 247-5918.
29-391-33C.

Avons besoin urgent de maisons de 2 ou 3 chambres à coucher pour clients ayant argent comptant.

FIDELITY TRUST
283, av. Portage
Winnipeg.
943-0601.
29-391-32C.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-BONIFACE. Rue La Vérendrye. Maison familiale, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Peut-être achetée avec $1,500 comptant. Plain prix: $14,500

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en ''L''. Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

NORWOOD, rue Hill. Duplex en stuc. Excellente condition. 2 logis 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Beau site.

Avons besoin de maisons à vendre ou vendrions la votre vous. Service prompt. Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

ARMAND AYOTTE REALTY
& ASSURANCE
GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE.

Près hôpital. Immeuble 3 ans. 17 logis de 1 chambre à coucher Loué à capacité. Dépenses annuelles très minimes. Propriétaire réalise du 16 p.c. Hypothèque à 8 p.c. expirant après 22 ans.

PARC WINDSOR

Bungalow moderne, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation, salle à manger, tapis mur à mur, draperies. Hypothèque CMHC à 6 p.c. Montant substantiel comptant.

PARC WINDSOR.

Chemin Speers. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 80' x 150'. Garage. Hypothèque C.M.H.C. $8,500 à 8 1/2 p.c. Prix: $12,900.

ST-BONIFACE CENTRE.

Epicerie avec logis de 2 chambres à coucher attenant. Bon commerce, établi depuis nombre d'années. Marchandise: environ $4,000. 1ère hypothèque à 7 p.c.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-33C.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROSE ALMA GRAVELINE, de la ville de St-Boniface au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba. le ou avant le 27 décembre 1970.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de novembre, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la succession.



SOUHAITEZ
JOYEUX NOËL
AVEC DES
TIMBRES DE NOËL

C'EST UNE QUESTION
DE SOUFFLE ET DE VIE

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

A vendre St-Boniface JOLI DUPLEX: 4 et 4, plus grande pièce au sous-sol. 2 salles de bains. Complètement modernes et privés. Plusieurs extras inclus. Très belle localité. Comptant requis: $8,500.

A vendre St-Boniface "WELDING SHOP" avec tout l'équipement inclus, plus maison : 5 pièces, 3 chambres à coucher et garage double. Certainement une aubaine à $19,500.

A vendre Norwood MAISON DE 7 PIECES. Garage. Grand terrain boisé. Prix réduit à $ 10,900.

A vendre ST-VITAL BUNGALOW 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres supplémentaires au soubassement. Garage. Prix: $9,500

RUE DE LA MORENIE.

A vendre. GRANDE MAISON 8 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bonne maison dans excellent quartier. Prix: $13,900.

A vendre DUFRESNE. 240 ACRES de terrain, toutes en culture. $80.00 l'acre.

Service "Multiple listing"

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON





247-9267
Res: 256-6538

247-9267
Res: 233-3510

La Société RADIO-EDMONTON Ltée est à la recherche d'un

Directeur des programmes

pour son poste C H F A, à Edmonton.
Toute personne intéressée et compétente est priée d'adresser son offre de services à:

M.B.J. GAGNON, Gérant,
10012- 109e Rue,
EDMONTON 14, Alberta.
Tél: 424-2157 (403).

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD NO 8

DEMANDE

1) Une institutrice à temps partiel pour enseigner à la maternelle de l'école du Précieux-Sang dès janvier 1971.
Doit être bilingue.
Préférence accordée à une candidate possédant expérience.

2) Un(e) technicien(ne) en bibliothèque pour la bibliothèque de l'école King George V.
Entrée en fonction en janvier 1971.

On préfère un(e) diplômé(e) de "Red River Community College" ou avec expérience équivalente.
Prière de composer: 453-2530 ou d'écrire au :

SURINTENDANT DES ÉCOLES, DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD no 8, — 200, chemin Ste-Marie, St-Boniface 6, Manitoba.

Des livres français offerts à Trent par une famille de St-Boniface

PETERBOROUGH, Ontario—Un don de plus de cent volumes de langue française a été fait à l'Université Trent par une famille du Manitoba pour commémorer le centenaire de cette province.

Les livres ont été offerts par le Père Jean-Marc Mireault au nom de ses parents, M. et Mme Patrice Mireault de Saint-Boniface, Manitoba. La collection se compose d'ouvrages de fiction, d'histoire et de religion.

Monsieur T. H. B. Symons, président et vice-chancelier de Trent, a reçu cette "Collection Franco-Manitobaine" avec plaisir en déclarant qu'elle augmenterait considérablement le fonds de langue française de la bibliothèque, et que l'université se trouvait honorée par ce don qui reconnaît ainsi l'intérêt particulier qu'elle porte à l'étude des langues et des cultures du Canada.

À la population de St-Pierre et de la région

C'est avec fierté et plaisir que nous annonçons la Grande Ouverture de notre nouveau magasin Marshall Wells à St-Pierre.

On a tout fait pour qu'il soit plus agréable et plus profitable de faire vos emplettes chez nous. Grâce à notre affiliation au vaste groupe de magasins indépendants Marshall Wells et à la Compagnie Marshall Wells, le plus grand distributeur du monde de quincaillerie en gros, nous sommes assurés de pouvoir vous donner un meilleur service et de vous offrir une plus grande variété de marchandises. L'immense pouvoir d'achat de cette grande organisation nous permet de prendre avantage de ce que le marché a de mieux à offrir et d'en faire profiter nos clients tant au point de vue du choix que de l'économie.

Sincèrement à vous,

FERNAND ET LE PERSONNEL DE LAVERGNE ELECTRIC

ST-NORBERT

VOEUX DE SUCCES

Les paroissiens de Saint-Norbert veulent exprimer des voeux sincères de succès à Mme Fabiola Laporte qui retourne à Québec, sa province natale. Elle fut une paroissienne pendant près de 50 ans. Ils lui expriment aussi leurs sincères condoléances à l'occasion du décès de son mari, Louis Laporte; ainsi qu'à Mme Germaine Roy, aussi de la paroisse, fille de M. Laporte.

Merci pour vos services bien appréciés.

WINNIPEG

Vente remue-ménage

La vente remue-ménage annuelle de "Brandeis Chapter of Hadassah" aura lieu le jeudi 19 novembre, de 9 h a.m. à 8 h p.m., à "Hebrew Sick Benefit Hall", au no 239, avenue Selkirk, une demi-rue à l'ouest de la rue Main.

Cette vente comprendra: Des complets pour hommes, pantalons, chandails, chemises, souliers, bottes de neige, vestons de sport, coupe-vent et manteaux.

Lingerie pour dames, robes, jupes, pantalons, bottes de neige et souliers.

Une variétés d'articles ménagers et de bribes ainsi que des jouets et des jeux.

Des échantillons de cosmétiques seront distribués gratuitement aux dames, et des bonbons aux enfants.

ST-BONIFACE

Concert gratuit

Tous sont invités à se rendre à un concert gratuit exécuté par les quatre ateliers des choralistes, le dimanche 22 novembre, à 8 h 30 p.m. au Centre Culturel. Tous sont également invités à la soirée "Vins et fromages" qui suivra ce concert. C'est ainsi que s'achèveront les premières choralies manitobaines.

Le Centenaire à St-Jean-Baptiste (suite)

MAI

Un des projets du centenaire fut de donner aux rues du village des noms de familles de pionniers. Une liste de noms de ces familles fut érigée et l'on tint compte en particulier des noms des anciens curés de la paroisse, à cause de leur contribution immense envers la paroisse. Comme les noms étaient plus nombreux que les rues, on choisit les noms suivants: Beaudette, Dupuis, Marion, Sabourin, Vermette, Fillion, (curé fondateur), St-Amant (2e curé), Desrosiers (3e curé), Caron (4e curé), Grégoire (nom des familles descendantes du pionnier de la paroisse), Antoine Vandal, arrivé pendant l'inondation de 1882), Beaubien, (le premier Beaubien arrivé en 1883).

L'exécutif de la Chambre de Commerce se compose comme suit: président, Maurice Tessier; vice-président, Bernard Sabourin; secrétaire, Denis Marion; directeurs, Mmes Denis Fillion et Louis Sabourin, de la L.F.C., et Denis Hérie, du conseil étudiant, MM. Léon Jobin, Antoine Sabourin, Bernard Lafond, Henri Trudel et Albert St-Hilaire, L'abbé David Roy, curé, agit comme conseiller.

Le samedi 9 mai, eut lieu le mariage de M. Normand Dupasquier à Mlle Gisèle Ayotte.

Mlle Hélène Vermette revenait d'Edmonton après avoir passé un an chez son neveu Albert Fillion.

Le 10 mai, Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire, fit la visite canonique de la paroisse et administra la confirmation aux enfants de Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Morris et Saint-Jean-Baptiste.

Un autre projet du centenaire est celui d'un livre, "Pictorial Directory" où l'on trouvera la photo de chacune des familles de la paroisse et une liste complète des paroissiens. C'est l'abbé David Roy qui s'occupa de ce projet. Tous ont hâte de recevoir ce livre afin de le faire reproduire pour le donner comme présent de Noël.

La perception de la Croix Rouge obtint un magnifique résultat. La somme de $525 fut réalisée.

Le 17 mai, la grande famille paroissiale recevait avec joie la visite de Mgr Baudoux.

Le 23 mai, M. Denis Marion, fils de M. et Mme Lionel Marion, épousait Mlle Léonne Ayotte, fille de Mme Antoinette Ayotte.

Le 31 mai, à l'assemblée spéciale des Chevaliers de Colomb où M. Ralph King, d'excellente renommée, était le conférencier, les dames furent aussi invitées.

La chronique de l'hôtel de ville

Un banquet en l'honneur des pionniers

Le Comité local du centenaire a obtenu du comité des finances l'autorisation de défrayer le coût d'un dîner devant être offert aux citoyens pionniers de Saint-Boniface, le 25 novembre prochain au Centre Saint-Louis. Les frais de ce dîner, qui doit grouper environ 200 convives, ne devront cependant pas dépasser $1,000. A cette occasion, le maire, les conseillers et les citoyens faisant partie du Comité du centenaire feront le service des tables.

A la réunion ordinaire du 9 novembre, M. Maurice Prince se présentait de nouveau devant le conseil de ville pour demander que quelque chose soit fait pour conserver les ruines de la basilique. Un groupe de citoyens, faisait-il remarquer, s'est occupé de voir à ce qu'une vieille gare, construite en 1913, soit conservée, et c'est une idée très louable, mais comment se fait-il qu'on ne se soucie pas plus de conserver ce qui reste d'un édifice qui est un monument historique et qui nous rappelle aussi la mémoire de tous ceux qui ont bâti notre ville au prix de tant de sacrifices et de travail ardu. Doit-on conclure, ajoutait M. Prince, que "l'élite" se soucie un peu plus de conserver ce qui peut lui apporter gloire personnelle et gains matériels? Le Conseil décida de confier au Comité des finances la présentation de M. Prince.

Le 9 novembre, le Maire Turner et les Conseillers accueillaient officiellement dans leurs rangs le nouvel élu, Me Dennehy, représentant le quartier numéro 6. M. Dennehy remplace M. Joseph Bockstael qui a accepté un poste important en Tanzanie, Afrique orientale.

Le règlement 4875 de la ville de Saint-Boniface a été adopté à la dernière réunion du conseil. Ce règlement prévoit que les employés de la ville ne faisant pas partie d'un syndicat recevront les mêmes bénéfices du régime de pension de la ville que les employés syndiqués.

L'ingénieur de la ville a avisé le conseil qu'il lui est impossible de trouver le moindre espace dans les locaux appartenant à la ville pour remiser les objets appartenant au musée de St-Boniface. Les responsables du musée seront avisés de ce fait et devront prendre les dispositions nécessaires.

B.P.D.

Le Manitoba envoie une délégation culturelle en France

Répondant à l'invitation du gouvernement français, le Manitoba vient d'envoyer une délégation de cinq membres en France où ils étudieront le système d'éducation de ce pays.

L'adjoint législatif du premier ministre Schreyer en matière de bilinguisme et de biculturalisme, M. Laurent Desjardins, dirige cette délégation qui se compose en outre de MM. Arthur Corriveau, responsable du département des langues modernes auprès du ministère de l'Education, Robert Roy, coordonnateur de l'enseignement des langues dans la division scolaire no 1 de Winnipeg, Jean Giesiger, directeur adjoint du perfectionnement professionnel auprès de la Manitoba Teachers' Society, et Gérald Backeland, secrétaire administratif au Secrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales.

La délégation est partie lundi pour la France. Sa visite de deux semaines outremer aura pour but tout d'abord d'établir un échange d'information entre des spécialistes français et manitobains en matière d'éducation; deuxièmement permettre aux éducateurs manitobains de se familiariser avec le système d'éducation de la France; troisièmement, fournir aux enseignants manitobains l'occasion de visiter les établissements de formation pédagogique en France et de prendre connaissance des méthodes audio-visuelles utilisées dans l'enseignement des langues.

La mission manitobaine qui s'inscrit dans les cadres des ententes culturelles conclues entre la France et le Canada, profitera de son voyage en France pour examiner certains aspects culturels d'un intérêt particulier pour le Manitoba.

Le gouvernement français sera l'hôte de la délégation. Il défraie toutes les dépenses de voyage des trois principaux délégués et assure le logement de toute la délégation.

* * * * * * * * * * * * *

Le ministère de la Jeunesse et de l'Education du Manitoba vient de mettre sur pied, à l'intérieur de son département de l'enseignement, une section spécialement chargée des cours en langue française.

Cette nouvelle section verra à la mise en application de la loi 113 qui reconnaît le français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba.

En annonçant cette nouvelle, le ministre de l'Education, M. Saul Miller, a fait remarquer que la préparation des nouveaux programmes pour l'enseignement en langue française se fera en collaboration avec des comités composés d'enseignants, de commissaires d'écoles, de surintendants et d'autres personnes intéressées.